



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

finances



Rapport de présentation

Compte administratif

ADOPTÉ

Budget régional
exercice 2021

SÉANCE PLÉNIÈRE
20 JUIN 2022

nouvelle-aquitaine.fr

SOMMAIRE

Nota Bene _____	p. 01
Introduction _____	p. 02
Les grands équilibres financiers _____	p. 04
Les ressources régionales _____	p. 08
Les dépenses _____	p. 13
La gestion de la dette et de la trésorerie _____	p. 25
La pluriannualité _____	p. 29
Le bilan et la situation patrimoniale _____	p. 32
Les budgets annexes _____	p. 34
Les ratios _____	p. 37
Les comparaisons régionales _____	p. 39
La fiche de synthèse _____	p. 40
Lexique _____	p. 41
Sigles et acronymes _____	p. 42

Nota Bene

Le rapport de présentation du Compte Administratif 2021 est présenté hors FEADER et FEAMP tant en dépenses qu'en recettes.

Les crédits FEADER et FEAMP ne transitent pas par le budget de la Région mais conformément aux dispositions de l'instruction INTB1431225J du 11 février 2015, la Région est tenue de retracer ces flux dans ses comptes.

Cette intégration se matérialise par l'émission de mandats et de titres d'égal montant nécessitant l'inscription préalable de crédits tant en dépenses qu'en recettes.

La Région est autorité de gestion du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour la période 2014-2020.

Concernant le Fonds Européen Agricole pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), l'Etat demeure autorité de gestion d'un programme unique, la Région bénéficie de délégation de gestion pour une partie des mesures du programme.

Un montant de **190,055 M€** dans le budget principal (168,134 M€ en investissement et 21,921 M€ en fonctionnement) et de **69,456 M€** dans le budget annexe Fonds Européens (62,604 M€ en investissement et 6,852 M€ en fonctionnement) a donc été inscrit au budget supplémentaire du 11 octobre 2021 en recettes et en dépenses pour satisfaire à ces obligations réglementaires. Les titres et les mandats ont été effectués en suivant.

Introduction

Anticiper et accompagner sont les maîtres-mots qui ont guidé la Région dans ses choix budgétaires durant l'année 2021, tant pour faire face à la crise sanitaire exceptionnelle dont les conséquences se mesurent encore aujourd'hui, que pour garder le cap des transitions à conduire sur tout le territoire.

En 2021, pour être au cœur de la réindustrialisation, la transition écologique avec la feuille de route Néo Terra, et faire de la jeunesse une priorité, la Région a su être aux côtés des néo-aquitains, des entreprises et des territoires, agir en faveur de l'emploi, accompagner les transitions écologiques et environnementales. Et c'est pour assumer ses compétences socles et préparer l'avenir, que la Région a su porter ses dépenses d'investissement à un niveau record à travers notamment différents plans de relance. Très concrètement, ce sont plus de 9 000 entreprises aidées financièrement, 36 000 entreprises bénéficiaires de parcours d'accompagnement dont 200 entreprises accompagnées dans le programme Usine du futur. Grâce à ces aides, on estime à plus de 10 000 les créations ou maintiens dans l'emploi. L'engagement de la Région a également porté sur les transitions agricoles grâce notamment à Vitirev ou le Pacte Ambition Bio, sur une politique territoriale active avec le lancement de 53 contrats de développement et de transitions, ou encore 33 conventions cadres pluriannuels pour la revitalisation des centres villes et centres bourgs. L'action de la Région c'est également le déploiement de la programmation pluriannuel d'investissement des lycées avec notamment 114 opérations structurantes, ou encore 194 lycées publics aménagés pour l'accueil des élèves en situation de handicap. Les actions de la Région pour la jeunesse s'illustrent également avec une aide au permis B qui bénéficie à environ 5 000 jeunes, 2 060 élèves qui bénéficient du projet de lutte contre le décrochage scolaire, ou encore 21 700 jeunes de moins de 30 ans qui bénéficient du plan Jeunes (soit 92% de la cible). Enfin pour les usagers des transports du quotidien, la Région facilite et encourage le report modal de la route vers le rail, les projets de rénovations de lignes ferroviaires et la rénovation des gares (28), ou encore le verdissement des cars (200).

Ces actions essentielles pour le quotidien des néo-aquitains et structurantes pour le territoire contribuent à la résilience de la Région, dans un contexte économique incertain qui perdure et qui nécessite de poursuivre de manière rigoureuse la stratégie pluriannuelle budgétaire. C'est en particulier par une maîtrise des dépenses de fonctionnement que la collectivité a pu améliorer son épargne, clé de voûte de sa capacité à investir.

Une année 2021 qui conjugue stratégie d'amélioration des ratios financiers et niveau d'investissement élevé

Si l'année 2020 se caractérise par une dégradation des ratios financiers liée à un choc de recettes fiscales et la mise en place de mesures de soutien à la crise, l'année 2021 amorce un rétablissement progressif des grands équilibres financiers.

Au total, pour 2021, les dépenses de la Région (hors gestion active de la dette) s'élèvent à 2,954Mds€, soit +2,2% par rapport à 2020, dont 1,915Md€ en dépenses de fonctionnement (+0,1%) et 1,039Mds€ en dépenses d'investissement (+6,3%).

En cohérence avec les orientations fixées par la Région, cette stabilité des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la progression des recettes de fonctionnement, qui s'élèvent à 2,3Mds€ (+6,4%), a permis un rebond de l'épargne brute de près de +43% (472,6M€), soit un retour au niveau d'avant crise, et une épargne nette destinée à l'autofinancement des investissements qui progresse fortement à hauteur de +59%.

Dans le même temps, le niveau d'investissement en 2021 progresse de 6% avec un niveau d'effort d'investissement de 31,8% (contre 31% en 2020), témoignant de l'engagement sans précédent de la Région, alors même que l'emprunt d'équilibre diminue de près de 16%.

En maîtrisant sa trajectoire budgétaire et en posant les jalons d'une amélioration des grands équilibres financiers tout en réaffirmant ses priorités politiques sur les transitions économiques, sociales, et environnementales pour que l'action régionale soit solidaire et innovante, la Région fait le choix de la responsabilité budgétaire.

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Après une dégradation assez marquée des ratios financiers en 2020, la crise ayant tout à la fois privé la Région de ressources (fiscalité) et ayant nécessité de mettre en place des soutiens spécifiques dans le cadre de l'urgence et la relance, l'exercice 2021 se caractérise par un premier rétablissement des équilibres financiers, sans toutefois revenir partout à ceux qui étaient constatés avant la crise.

Un rétablissement significatif de l'épargne

Sur l'exercice 2021, les recettes de fonctionnement ont progressé de 6,4% et s'établissent à 2 387,7 M€. Les dépenses de fonctionnement, avec un montant de 1 915 M€, sont, quant à elles, stables. La conjugaison de cette hausse des recettes et de cette maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis une nette amélioration de l'épargne brute qui enregistre une progression de 43%, retrouvant quasiment son niveau d'avant crise.

<i>en M€</i>	2020	2021	écart	%
Recettes de fonctionnement	2 243,3	2 387,7	144,3	6,4%
Dépenses de fonctionnement	1 912,4	1 915,1	2,6	0,1%
dont charges financières (y compris provisions)	42,1	46,7	4,6	10,9%
Epargne brute	330,9	472,6	141,7	42,8%
Taux d'épargne brute	14,7%	19,8%		
Remboursement contractuel du capital de la dette	135,8	162,6	26,9	19,8%
Epargne nette	195,1	309,9	114,8	58,9%

Toutefois ce rétablissement de l'épargne brute ne renforce pas d'autant l'autofinancement des investissements de l'année, 19% de la hausse de l'épargne étant mobilisée pour assumer la progression du remboursement en capital de la dette. L'**épargne nette**, destinée à l'autofinancement des investissements, s'améliore toutefois significativement (+59%).

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

En investissement, les dépenses (hors opérations financières) s'établissent à près de 877 M€ en progression de 4% par rapport à 2020, soit un effort supplémentaire de 35 M€.

Ces dépenses représentent 31,8%¹ des dépenses totales traduisant la priorité forte donnée à l'investissement et l'effort massif de relance porté par la Région. Ce ratio s'élevait à 31% en 2020.

<i>en M€</i>	2020	2021	écart	%
Recettes d'investissement hors gestion active de la dette (c/16449)	658,5	622,1	-36,4	-5,5%
dont recettes propres d'investissement	202,5	224,4	21,9	10,8%
dont préfinancements initiaux FEDER-FSE		12,7		
dont emprunts nouveaux	456,0	385,0	-71,0	-15,6%
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette (c/16449,166,16873)	841,8	876,6	34,7	4,1%
Part des dépenses d'investissement	31,0%	31,8%		

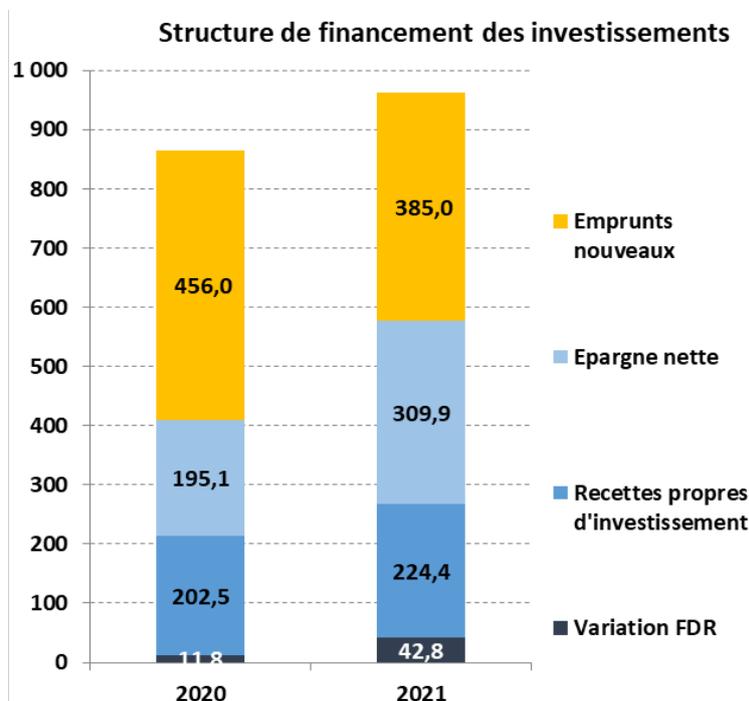
Parallèlement à cette augmentation des dépenses d'investissement, les recettes d'investissement (hors emprunts nouveaux) progressent de 11%. En conséquence, le besoin de financement s'élève à 342 M€ en diminution par rapport à 2020 de 23%. Il a été totalement couvert par l'emprunt (385 M€) et a permis de dégager un fonds de roulement supplémentaire de 42,8 M€.

<i>en M€</i>	2020	2021	écart	%
Epargne nette (1)	195,1	309,9	114,8	58,9%
Recettes propres d'investissement (2)	202,5	224,4	21,9	10,8%
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette (c/16449,166,16873) (3)	841,8	876,6	34,7	4,1%
Refinancement et autres dettes (c/166,16873)	0,0	0,0	-	-
Besoin de financement (4) = (1) + (2) - (3)	-444,2	-342,2	102,0	-23,0%
Emprunt mobilisé (5)	456,0	385,0	-71,0	-15,6%
Variation du Fonds de roulement (5) - (4)	11,8	42,8		

¹ 35,2% pour l'ensemble de la section d'investissement, remboursement du capital compris

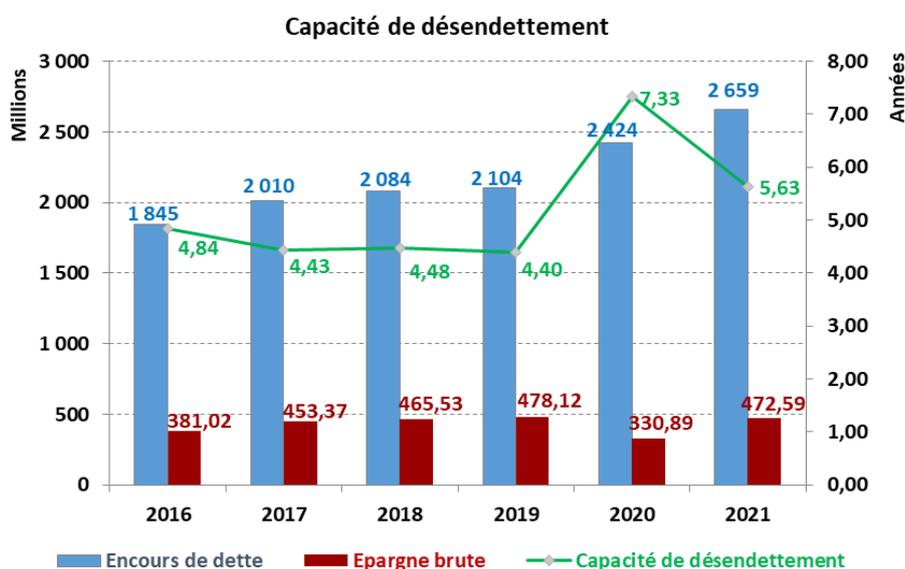
Un moindre recours à l'emprunt

Avec un montant de 385 M€, l'emprunt d'équilibre est en baisse de presque 16% par rapport à 2020.



Fin 2021, l'encours de dette atteint 2 659,5 M€, en progression de 9,7%. Malgré cette progression de l'encours, la capacité de désendettement passe de 7,3 à 5,6 années en raison de l'amélioration de l'épargne brute.

en M€	2020	2021	écart	%
Encours de dette	2 424,4	2 659,5	235,0	9,7%
Taux d'endettement	108,1%	111,4%	sans objet	3,1%
Capacité de désendettement (en années)	7,33	5,63	-1,70	-23,2%



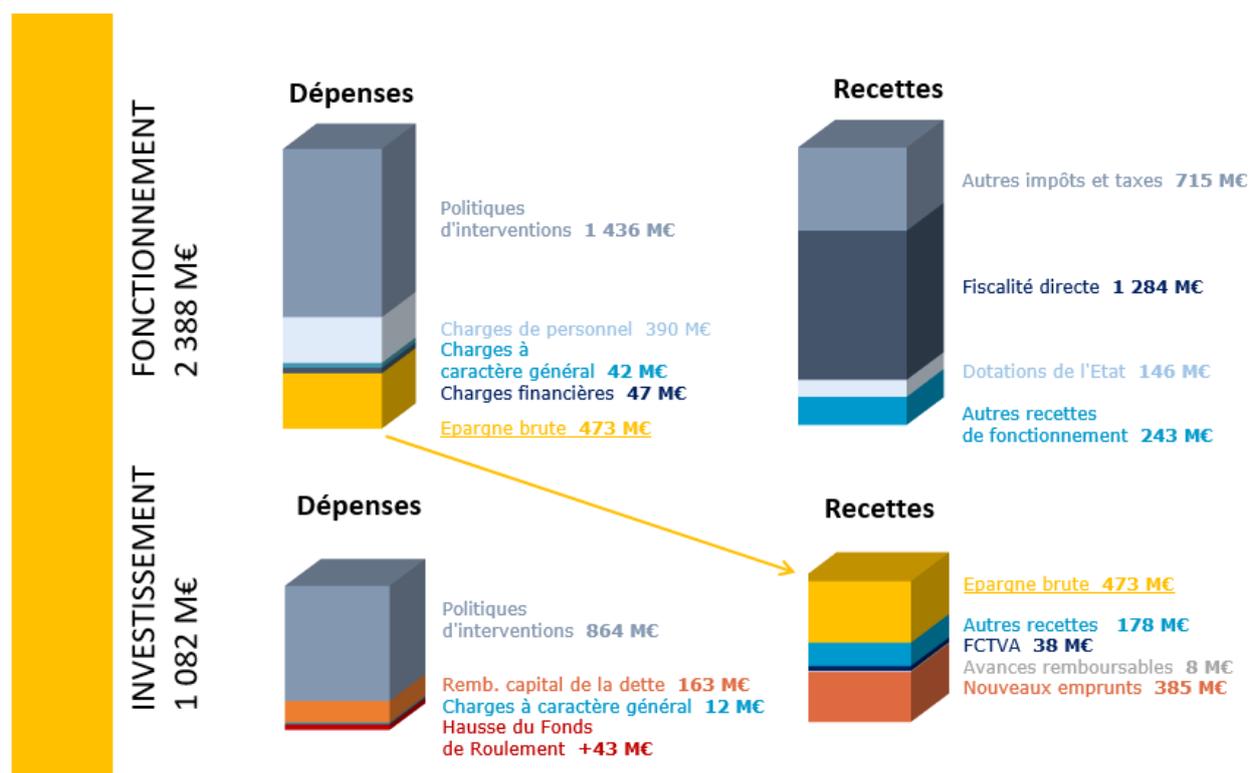
LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Un résultat de clôture en progression

Le résultat de clôture 2021 fait apparaître un solde excédentaire de 202,5 M€ (55,5 M€ de résultat de clôture cumulé aux 147 M€ de résultat antérieur). Ce résultat de clôture résulte essentiellement de la mobilisation d'emprunt un peu plus élevée que nécessaire, permettant ainsi à la Région de sécuriser dès 2021 des fonds à faible taux.

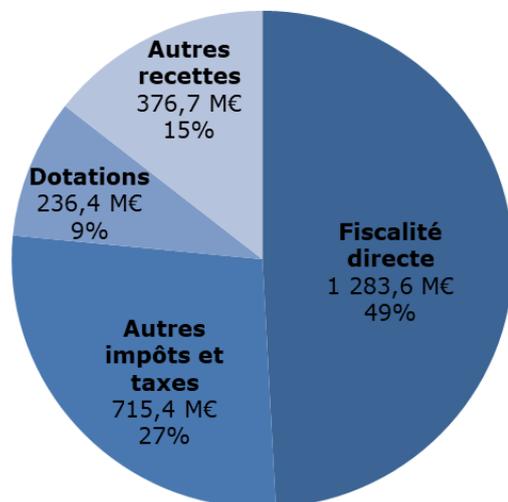
en M€	2020	2021	écart	%
Recettes totales (hors gestion active de la dette c/16449)	2 901,9	3 009,8	107,9	3,7%
Dépenses totales (hors gestion active de la dette c/16449)	2 890,1	2 954,3	64,2	2,2%
Résultat de l'exercice	11,8	55,5	43,7	369,4%
Résultat antérieur	135,2	147,0	11,8	8,7%
Reste à réaliser	0,0	0,0	0,0	
Résultat de clôture au 31 décembre	147,0	202,5	55,5	37,7%

Schéma de l'exécution du budget en 2021 (incluant les fonds européens)



LES RESSOURCES REGIONALES

Les ressources régionales



En 2021, le montant des réalisations de recettes, hors emprunt, gestion active de la dette, fonds européens FEADER-FEAMP et reprise des résultats antérieurs, s'élève à **2 612,1 M€** : 2 387,7 M€ au titre de la section de fonctionnement et 224,4 M€ au titre de l'investissement.

Les recettes du budget principal progressent de 7% par rapport à 2020 (+166,2 M€). Les effets du ralentissement économique de 2020 ont notamment pu être contenus par la substitution CVAE-TVA opérée en 2021, conformément aux engagements de l'Accord de partenariat Etat-Régions. La structure des recettes régionales a été légèrement remaniée en 2021 (transfert d'une partie des frais de gestion en dotation, création de la Dotation Régionale d'Investissement), mais les ressources fiscales maintiennent leur prédominance au sein du budget : elles représentent 76% des recettes totales, contre 79% l'année précédente.

I. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 6% par rapport à 2020 (+144,3 M€). La progression constatée après une année 2020 atypique est partagée par l'ensemble des postes de la section de fonctionnement.

en M€	2020		2021		Evolution 2020-2021 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Fiscalité directe	1 224,7	1 228,0	1 256,8	1 283,6	55,5	5%
Autres impôts et taxes	663,4	710,7	709,0	715,4	4,6	1%
Dotations d'Etat	122,9	123,2	145,4	145,6	22,4	18%
Autres recettes de fonctionnement	201,0	181,3	243,1	243,1	61,8	34%
Total section de fonctionnement (hors FEADER)	2 212,0	2 243,3	2 354,4	2 387,7	144,3	6%

a) La fiscalité directe

en M€	2020		2021		Evolution 2020-2021 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	677,3	677,3	0,0	0,0	-677,3	-100%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	52,3	54,4	52,3	53,3	-1,1	-2%
Fonds national de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)	75,5	75,5	75,5	75,5	0,0	0%
Fonds de péréquation des ressources régionales (FPRR)	11,2	12,4	0,0	0,0	-12,4	-100%
Attribution de compensation CVAE - Transports	25,8	25,8	25,8	25,8	0,0	0%
Fraction de TVA (DGF)	382,7	382,7	410,0	435,8	53,1	14%
Fraction de TVA (CVAE+FPRR)	0,0	0,0	693,2	693,2	693,2	Sans objet
Total fiscalité directe	1 224,7	1 228,0	1 256,8	1 283,6	55,5	4,5%

LES RESSOURCES REGIONALES

En 2021, en vertu des dispositions de l'article 8 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances (LFI) pour 2021, les Régions se sont vues attribuer, en substitution de la part régionale de CVAE, une **fraction du produit de TVA** égale au montant de CVAE brute perçu en 2020.

Concernant le fonds de péréquation des ressources régionales (**FPRR**) instauré en 2013, l'article 8 de la LFI 2021 a prévu que la fraction de TVA perçue par les Régions en 2021 soit majorée (ou minorée) du solde du FPRR 2020. L'article 252 de la LFI 2021 a également intégré dans la fraction de TVA attribuée aux Régions les montants correspondant à la dynamique qui aurait été observée entre le fonds 2020 et le fonds 2021, si le FPRR 2020 n'avait pas été intégré dans la fraction de TVA des Régions.

Ainsi au total, la Région Nouvelle-Aquitaine a perçu 693,2 M€ en 2021 au titre de cette nouvelle fraction de TVA correspondant à l'ex-CVAE et au FPRR ajusté, contre 689,6 M€ en 2020.

De fait, seule la **fraction de TVA** attribuée aux Régions en substitution de leur DGF a pu bénéficier du rebond économique constaté en 2021, avec un produit en hausse de près de 14% (+53,1 M€) par rapport à l'exercice précédent. En effet en 2020, la Région avait perçu le montant plancher garanti par l'article 149 de la loi n°2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 correspondant à 382,7 M€.

L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (**IFER**), mise en place suite à la suppression de la taxe professionnelle, s'applique aux grandes entreprises de réseaux des secteurs de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications. En 2021, le produit dans sa globalité est en baisse de 1,1 M€ par rapport à l'exercice précédent : on constate sur l'exercice une stagnation de la part « ferroviaire » et une baisse plus prononcée de la part « télécom ».

Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (**FNGIR**) est l'un des deux mécanismes, avec la DCRTP, destiné à garantir le niveau de ressources des collectivités suite à la réforme de la taxe professionnelle. Son montant est gelé. A compter de 2022, il sera intégré au sein de la fraction de TVA ex-CVAE des Régions, ce qui permettra de bénéficier d'une dynamique sur cette recette.

Enfin, l'**attribution de compensation** versée par les Départements à la Région au titre du transfert de la compétence « Transports » est stabilisée à hauteur de 25,8 M€.

b) Les autres impôts et taxes

en M€	2020		2021		Evolution 2020-2021 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
TICPE transferts de compétences, modulable et grenelle	419,7	435,2	440,2	451,0	15,8	4%
Frais de gestion de la fiscalité directe locale	61,1	61,7	33,8	36,2	-25,5	-41%
TICPE Formation professionnelle	26,4	26,4	26,4	26,4	0,0	0%
Neutralisation réforme Apprentissage - TICPE	0,0	0,7	0,7	0,7	0,0	0%
Cartes grises	156,2	186,8	208,0	201,1	14,3	8%
Total autres impôts et taxes	663,4	710,7	709,0	715,4	4,6	1%

En 2020, les deux confinements successifs avaient fortement impactés les recettes assises sur un acte de consommation, plus particulièrement la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (**TICPE**) et les certificats d'immatriculation de véhicules (**Cartes grises**). Avec la reprise de l'activité, ces deux postes s'affichent mécaniquement en hausse par rapport à l'exercice précédent : +15,8 M€ sur la TICPE, +14,3 M€ sur les cartes grises. Si la TICPE a pu retrouver un niveau comparable à 2019, ce n'est toutefois pas le cas des recettes

LES RESSOURCES REGIONALES

de cartes grises (208,7 M€ au CA 2019) dont la dynamique aura été moins importante que prévue sur les derniers mois de l'année 2021.

Par ailleurs, en raison de la suppression de la taxe d'habitation (TH), les frais de gestion de cette dernière, attribués aux Régions depuis 2014 dans le cadre de leurs recettes de **formation professionnelle**, ont été transformés à compter de 2021 en dotation figée. Ainsi, le poste des « frais de gestion » affiche une baisse de 25,5 M€, compensée par la création d'une « dotation de compensation pour perte de frais de gestion de la TH » d'égal montant. Les frais de gestion de la TH représentaient environ 40% de l'assiette totale des frais de gestion. Les autres postes ne connaissent quant à eux aucune variation par rapport à l'exercice 2020.

c) Les dotations de l'Etat

en M€	2020		2021		Evolution 2020-2021 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Dotation Globale de Décentralisation résiduelle (DGD)	33,0	33,0	33,0	33,0	0,0	0%
DGD Ports maritimes de pêche et de commerce	3,6	3,6	3,7	3,7	0,1	2%
Dotation pour Transfert de Compensations d'Exonérations (DTCE)	9,4	9,4	7,5	7,5	-1,9	-21%
Dotation de Compensation de la Réforme de la TP (DCRTP)	56,9	56,9	56,1	56,1	-0,8	-1%
Dotation de fonctionnement Apprentissage	14,1	14,1	14,1	14,1	0,0	0%
Neutralisation réforme Apprentissage - PSR de l'Etat	5,5	5,5	5,5	5,5	0,0	0%
Dotation de compensation pour perte des frais de gestion TH	0,0	0,0	25,6	25,6	25,6	Sans objet
Autres dotations (DGF permanents syndicaux, FCTVA, etc.)	0,5	0,8	0,0	0,2	-0,6	-74%
Total dotations d'Etat	122,9	123,2	145,4	145,6	22,4	18%

Le poste des « dotations de l'Etat » progresse mécaniquement en 2021 suite à l'instauration de la dotation de compensation pour perte de frais de gestion de la TH. Pour rappel, l'année dernière, la dotation de fonctionnement relative à l'apprentissage et une partie du mécanisme de neutralisation de la réforme avaient intégré le poste des dotations d'Etat.

Pour la cinquième année consécutive, une réfaction est opérée sur la **DCRTP** (-0,8 M€) alors que cette dotation avait initialement vocation à dédommager les Régions perdantes de la réforme de la taxe professionnelle. C'est également le cas de la **DTCE**, une nouvelle fois utilisée comme variable d'ajustement de l'enveloppe normée des concours de l'Etat aux Collectivités (- 1,9 M€). Les autres dotations et concours financiers de l'Etat sont, quant à eux, gelés par essence ou relativement stables.

d) Les autres recettes de fonctionnement

en M€	2020		2021		Evolution 2021-2022 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Fonds européens FSE et FEDER : autorité de gestion 2014 - 2020	47,1	28,2	41,3	22,7	-5,5	-20%
Recettes d'Assistance Technique (FEADER, FEAMP, FEDER-FSE)	0,0	0,0	4,9	10,9	10,9	Sans objet
Plan « 500 000 formations supplémentaires »	6,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Sans objet
Plan d'investissement dans les compétences - amorçage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Sans objet
Plan d'investissement dans les compétences - PACTE	66,5	56,0	110,1	102,6	46,6	83%
Participation AGEFIPH au service public régional de formation	1,1	2,9	0,0	0,0	-2,9	-100%
Séjour de la Santé	0,0	0,0	8,2	8,2	8,2	Sans objet
Reprise de provisions	1,6	0,8	2,5	5,0	4,2	527%
Participation des familles - restauration et hébergement scolaires	16,9	16,9	22,0	22,0	5,1	30%
Recettes liées à l'exercice de la compétence "transports routiers"	36,5	34,1	22,2	28,7	-5,4	-16%
Produit des cessions	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	Sans objet
Recettes de fonctionnement diverses	25,2	42,4	32,0	42,7	0,3	1%
Total autres recettes de fonctionnement	201,0	181,3	243,1	243,1	61,8	34%

LES RESSOURCES REGIONALES

Les autres recettes de fonctionnement sont en hausse de 61,8 M€ par rapport à l'exercice précédent :

- Les recettes tirées de la mise en œuvre du **PACTE** et du **Plan « Jeunes »** expliquent la majeure partie de la progression constatée sur 2021 : +46,6 M€ ;
- Le déploiement du **Sécur de la Santé** s'est traduit par l'inscription et l'encaissement d'une recette nouvelle de 8,2 M€ ;
- S'agissant des **fonds européens** (programmation 2014-2020), les recettes d'assistances techniques ont plus que compensé la baisse des recettes liées aux remontées de dépenses « classiques » ;
- Les recettes issues de la **participation des familles au forfait de restauration et d'hébergement** scolaires ont retrouvé en 2021 leur niveau d'avant crise (+5,1 M€). Pour mémoire, en 2020, un trimestre quasiment « blanc » avait été constaté.
- Les reprises sur provisions, qui constatent comptablement la disparition d'un risque provisionné antérieurement, se sont élevées à 5M€ (+4,2 M€).

Enfin, le poste des recettes de fonctionnement diverses est resté relativement stable par rapport à 2020.

II. Les recettes d'investissement (hors emprunt)

Les recettes d'investissement (hors emprunt) sont en hausse de 11% par rapport à 2020.

en M€	2020		2021		Evolution 2020-2021 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Dotation Régionale d'Equipe ment Scolaire (DRES)	47,1	47,1	47,1	47,1	0,0	0%
Dotation d'investissement Apprentissage	31,8	31,8	31,8	31,8	0,0	0%
Dotation Régionale d'Investissement (DRI)	0,0	0,0	14,9	11,9	11,9	Sans objet
Subventions d'investissement	18,4	8,7	6,6	12,6	3,8	44%
Fonds européen FEDER : autorité de gestion 2014 - 2020	62,6	58,9	60,5	62,4	3,5	6%
Fonds européen FEDER : subvention globale 2007-2013	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Sans objet
Avances remboursables	1,8	6,1	9,0	8,3	2,2	36%
Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)	34,0	35,5	32,0	37,8	2,2	6%
Reversements sur subventions d'équipements	3,4	10,1	4,7	6,7	-3,5	-34%
Produit des cessions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Sans objet
Recettes d'investissement diverses	1,2	4,3	2,1	6,0	1,7	40%
Total recettes d'investissement (hors emprunt)	200,2	202,5	208,6	224,4	21,9	11%

Cette croissance est la résultante, pour plus de la moitié, de la nouvelle « **dotation régionale d'investissement** » comptabilisée au sein de cette section (+11,9 M€).

En 2020, un moratoire sur le remboursement des **prêts publics accordés aux entreprises** avait été voté par l'Assemblée régionale. Certaines entreprises avaient cependant fait le choix de verser leur annuité de remboursement. En 2021, l'amélioration de la situation économique a permis de renforcer encore ce recouvrement : le produit progresse de +2,2 M€ par rapport à 2020.

Le poste des « **subventions d'investissement** » (+3,8 M€) progresse avec l'encaissement sur 2021 du solde de la participation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) à hauteur de 3 M€ ; participation attendue dans le cadre de la construction du CFA de Lagord (17), une opération pour laquelle la Région assure la maîtrise d'ouvrage.

LES RESSOURCES REGIONALES

Les recettes d'investissements relatives aux **fonds européens** (PO 2014-2020) affichent également une hausse de 3,5 M€ par rapport à 2020.

La perte enregistrée sur le poste des « **versements sur subventions d'équipement** » (- 3,5 M€) s'explique par l'encaissement en 2020 d'une recette exceptionnelle de 6,7 M€ (versements de crédits dans le cadre du PIA 3).

Enfin, la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (**DRES**), et la **Dotation d'Investissement relative à l'Apprentissage**, sont quant à elles figées par nature.

III. Les recettes relatives au FEADER et au FEAMP

en M€	2020		2021		Evolution 2020-2021 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
FEADER - investissement	187,2	187,2	167,1	167,1	-20,1	-11%
FEADER - fonctionnement	19,1	19,1	21,9	21,9	2,8	15%
FEAMP - investissement	0,8	0,8	1,0	1,0	0,2	30%
Total FEADER - FEAMP	207,1	207,1	190,1	190,1	-17,1	-8%

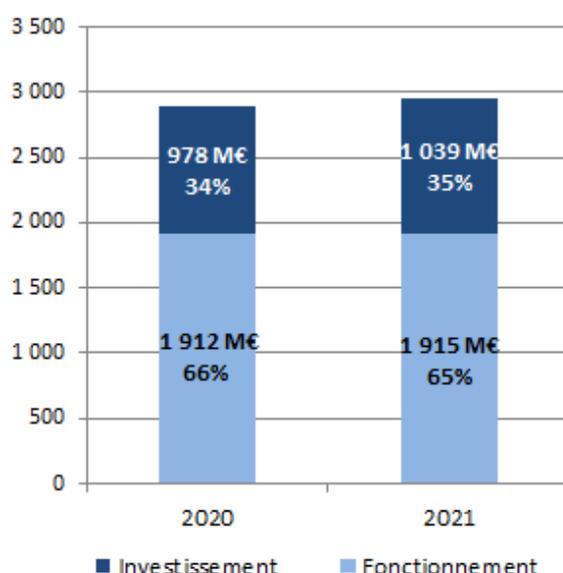
La Région est autorité de gestion des Fonds Européens et, dans ce cadre, seuls les crédits FSE et FEDER transitent par le budget régional. Néanmoins, en ce qui concerne le FEADER et le FEAMP, gérés par l'ASP pour le compte de la Région, le budget régional doit enregistrer les montants globaux réalisés en recettes et en dépenses, sur la base des montants constatés et transmis par l'ASP. Dans ce cadre, ce sont 190,1 M€ de recettes qui ont été inscrites et réalisées en 2021.

LES DEPENSES

Les dépenses réalisées

En 2021, le montant des réalisations de dépenses totales s'élève à **2 954,3 M€** (hors gestion active de la dette) : 1 915,1 M€ au titre de la section de fonctionnement et 1 039,2 M€ au titre de l'investissement.

Les **dépenses totales affichent ainsi une évolution de +2,2%** par rapport à l'exercice précédent (+64,2 M€) : les dépenses de fonctionnement sont stables (+0,1%) alors que les dépenses d'investissement progressent de 6,3%. La part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales progresse d'un point par rapport à 2020 : 65% pour les dépenses de fonctionnement et 35% pour les dépenses d'investissement.



Le profil des réalisations mensuelles

1) en fonctionnement

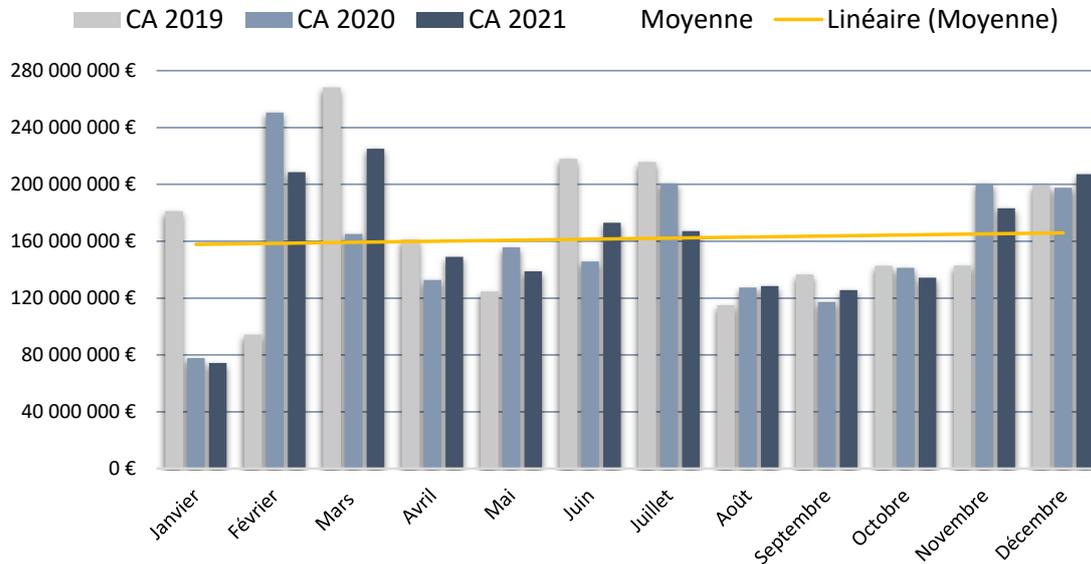
La courbe de tendance des réalisations mensuelles en fonctionnement est linéaire.

A noter :

- une modification des modalités de versement à partir de 2020 de la nouvelle convention TER 2019-2024. En effet, les 2 premiers acomptes sont, désormais, versés en février (en 2019, un acompte a été versé en janvier).
- la réforme de l'apprentissage à partir de 2020 qui se traduit par une diminution des réalisations significatives en janvier, mars et juin 2020.

LES DEPENSES

Comparatif des CP de fonctionnement mandatés/mois



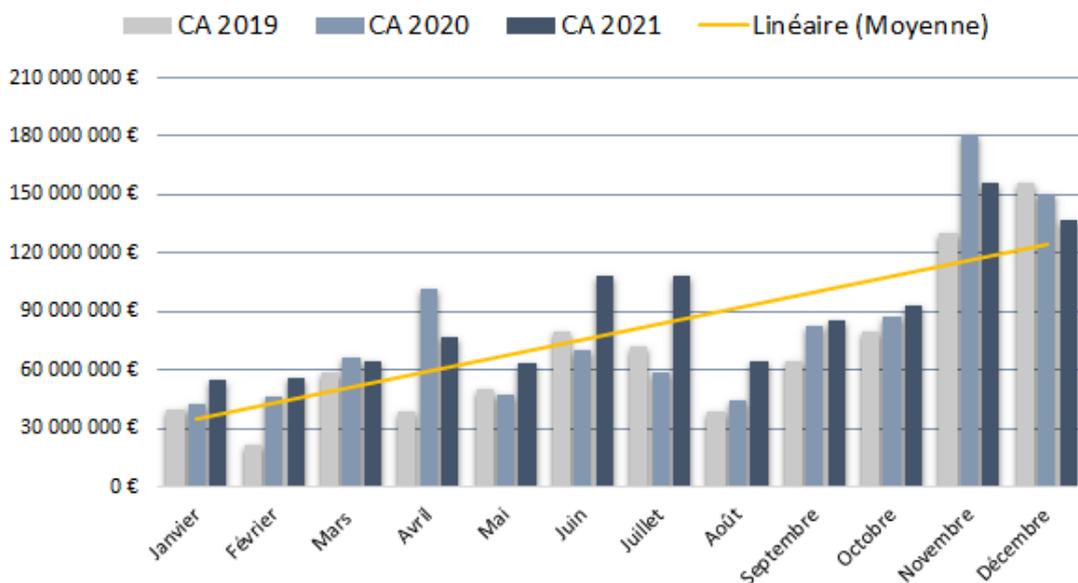
2) en investissement

La courbe de tendance des réalisations mensuelles en investissement est croissante. En moyenne, 40% des dépenses sont réalisés sur le dernier trimestre.

A noter :

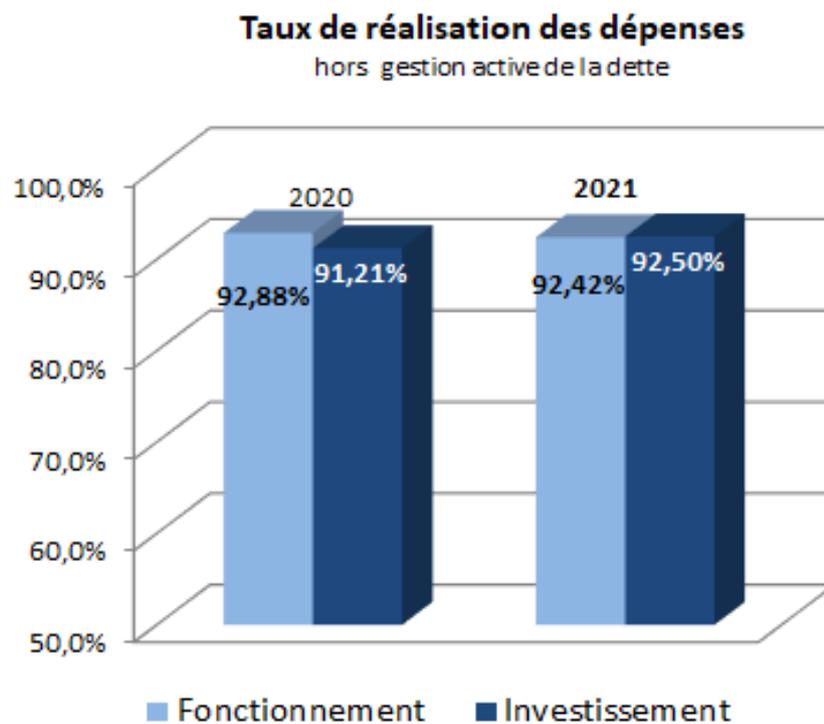
- en avril 2020, le versement du Fonds national de solidarités COVID-19 (37M€) et en novembre 2020, les versements des fonds partenariaux COVID-19 (20 M€) ;
- en juin 2021, des mandatements importants dans le secteur des lycées et en juillet 2021, une opération financière revolving (30M€).

Comparatif des CP d'investissement mandatés/mois



Les taux de réalisation

Avec un montant de dépenses réalisées de 2 954,3 M€ pour 3 195,6 M€ de crédits inscrits, le taux de réalisation des dépenses totales (hors gestion active de la dette) s'élève, pour 2021, à 92,45%.



LES DEPENSES

Sur la section de fonctionnement, le taux de réalisation global est en très légère diminution : 92,20% contre 92,66% pour 2020. Hors fonds européens et gestion active de la dette, le taux de réalisation progresse et passe de 94,15% à 94,52% en 2021.

FONCTIONNEMENT		2020			2021		
		Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
930	SERVICES GENERAUX	197,807	185,918	93,99%	196,296	182,094	92,77%
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	446,787	377,365	84,46%	447,475	377,262	84,31%
932	ENSEIGNEMENT	369,008	361,759	98,04%	378,315	372,509	98,47%
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	76,331	75,765	99,26%	78,566	77,138	98,18%
934	SANTE ET ACTION SOCIALE	3,299	3,072	93,11%	5,450	4,647	85,27%
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	9,136	8,394	91,87%	10,115	8,588	84,90%
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	51,510	22,438	43,56%	63,407	16,361	25,80%
937	ENVIRONNEMENT	24,620	24,594	99,89%	25,160	22,480	89,35%
938	TRANSPORTS	646,156	621,509	96,19%	652,975	646,813	99,06%
939	ACTION ECONOMIQUE	134,189	133,454	99,45%	107,690	104,512	97,05%
940	IMPOSITIONS DIRECTES	54,332	54,332	100,00%	54,332	54,332	100,00%
943	OPERATIONS FINANCIERES	43,852	37,266	84,98%	46,107	37,447	81,22%
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	1,923	1,715	89,18%	1,969	1,611	81,79%
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES	5,000	4,870	97,41%	9,271	9,271	100,00%
TOTAL		2 063,951	1 912,450	92,66%	2 077,128	1 915,064	92,20%
TOTAL hors gestion active de la dette		2 058,951	1 912,450	92,88%	2 072,128	1 915,064	92,42%
TOTAL hors fonds européens et gestion active de la dette		2 007,441	1 890,012	94,15%	2 008,720	1 898,703	94,52%

Sur la section d'investissement, le taux de réalisation global est en hausse : 90,63% contre 86,19% pour 2020. Hors fonds européens et gestion active de la dette, le taux de réalisation progresse également : 97,19% contre 94,28% en 2020.

INVESTISSEMENT		2020			2021		
		Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
900	SERVICES GENERAUX	17,735	13,770	77,64%	17,337	12,591	72,63%
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	29,475	20,254	68,72%	32,397	25,014	77,21%
902	ENSEIGNEMENT	237,615	199,988	84,16%	272,355	269,924	99,11%
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	33,647	33,481	99,51%	50,527	45,119	89,30%
904	SANTE ET ACTION SOCIALE	0,669	0,638	95,29%	2,879	2,574	89,39%
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	90,320	85,599	94,77%	96,965	95,042	98,02%
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	68,259	31,454	46,08%	95,615	40,253	42,10%
907	ENVIRONNEMENT	31,358	30,956	98,72%	33,166	33,151	99,95%
908	TRANSPORTS	95,982	94,687	98,65%	104,980	99,346	94,63%
909	ACTION ECONOMIQUE	331,010	331,000	100,00%	254,560	253,555	99,61%
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	198,120	135,775	68,53%	218,955	192,644	87,98%
TOTAL		1 134,191	977,602	86,19%	1 179,737	1 069,213	90,63%
TOTAL hors gestion active de la dette		1 071,851	977,602	91,21%	1 123,431	1 039,213	92,50%
TOTAL hors fonds européens et gestion active de la dette		1 003,592	946,147	94,28%	1 027,816	998,961	97,19%

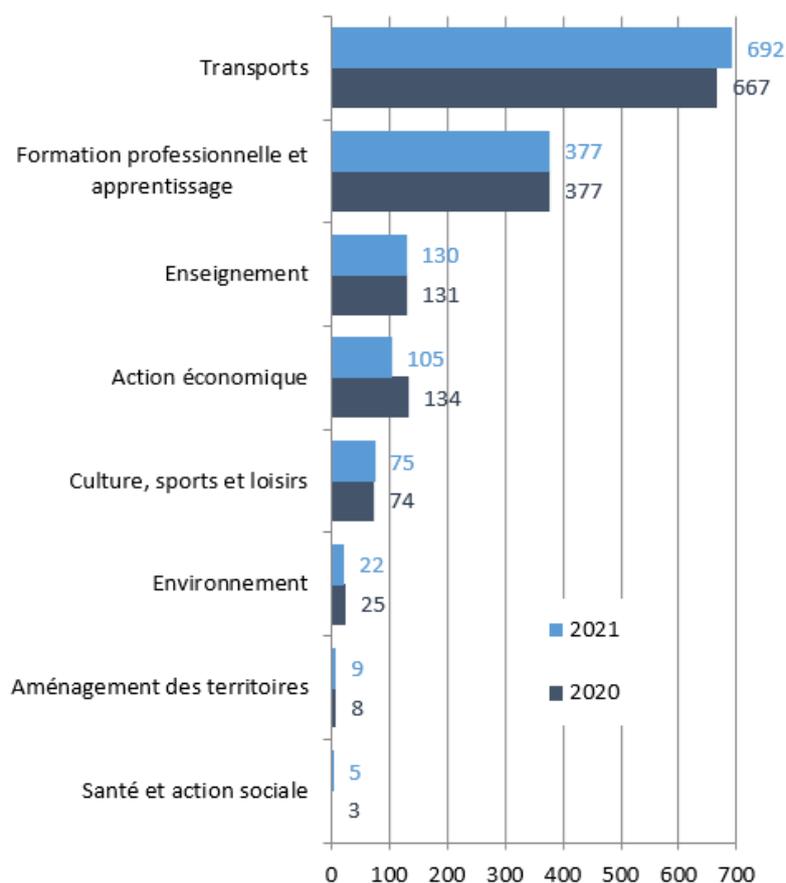
LES DEPENSES

I. Les dépenses de fonctionnement

Avec un montant de près de 1915 M€, les dépenses de fonctionnement, sont stables (+0,1%) par rapport à 2020 (+2,6 M€).

Dépenses de fonctionnement				
en M€	2020	2021	écart	%
Politiques d'interventions	1419,0	1414,5	-4,5	-0,3%
Fonds européens + actions interrégionales	27,9	21,3	-6,6	-23,5%
Charges à caractère général	50,1	42,4	-7,7	-15,4%
Charges de personnel	373,4	390,1	16,7	4,5%
Charges financières (y compris provisions)	42,1	46,7	4,6	11,0%
Total dépenses de fonctionnement	1 912,5	1 915,1	2,6	0,1%
Total dépenses de fonctionnement (hors fonds européens et gestion active de la dette)	1890,0	1898,7	8,7	0,5%

Les dépenses d'interventions s'élèvent à 1 414,5 M€ et représentent 73,9% des dépenses totales de fonctionnement. Elles baissent de 0,3% en 2021 (-4 M€). Cette diminution globale comporte à la fois une hausse du secteur du transport portant essentiellement sur la convention TER (ajustement des montants 2020 et 2021 lié aux impacts COVID-19 sur les recettes + indexation des charges) et une baisse de l'action économique (plans d'urgence et de relance en 2020).



LES DEPENSES

Le transport (convention TER et transports scolaires) représente 49% des dépenses d'interventions, la formation professionnelle et l'apprentissage 27%, l'enseignement 9% et enfin l'action économique 7%.

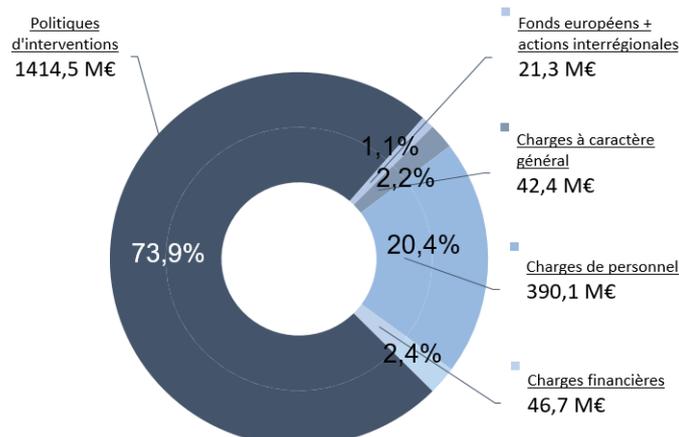
en M€	Total Réalisations 2020	CA 2021				
		Total Prévisions	Total Réalisations	écart vs CA 2020	% écart vs CA 2020	% réalisations 2021
Action économique	133,5	107,7	104,5	-29,0	-22%	97%
Aménagement des territoires	8,4	10,1	8,6	0,2	2%	85%
Culture, sports et loisirs	74,2	76,8	75,5	1,3	2%	98%
Enseignement	130,8	132,6	129,6	-1,2	-1%	98%
Environnement	24,6	25,2	22,5	-2,1	-9%	89%
Formation professionnelle et apprentissage	377,4	447,5	377,3	-0,1	0%	84%
Santé et action sociale	3,1	5,4	4,6	1,5	50%	85%
Transports	667,0	697,7	691,9	24,9	4%	99%
Politiques d'interventions	1 419,0	1 503,0	1 414,5	-4,5	0%	94%

Les **charges à caractère général** regroupent les dépenses de moyens généraux et de fonctionnement de l'institution. En 2021, ces dépenses ont baissé de 15,4%, s'établissant à 42,4 M€. Cette baisse est liée à l'achat exceptionnel, en 2020, d'équipements sanitaires (masques, EPI, gel...). Elles ne représentent que 2,2% de l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

Les **charges de personnel**, composées des traitements et charges des personnels (siège et lycées) s'élèvent à 390,1 M€ et connaissent une évolution de +4,5% qui résulte d'un ensemble de facteurs :

- impact du GVT,
- hausse des enveloppes de suppléances dans les lycées liée à la crise sanitaire,
- révision des indices minimums (alignement sur les revalorisations du SMIC),
- mise en place de l'indemnité de fin de contrat (IFC),
- dernière année de la mise en place du RIFSEEP.

Les **charges financières** intègrent principalement les intérêts d'emprunt et les lignes de trésorerie ainsi que les provisions. La hausse de ce poste est liée aux provisions constituées qui passent de 4,9 M€ à 9,3 M€. La Région a obligation de constituer une provision dès lors qu'elle constate une créance douteuse et notamment lorsqu'une entreprise détenant une créance tombe en procédure collective.



LES DEPENSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT Axe	2020			2021		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
1.1 - Economie numérique	2 944 810,96	2 733 514,29	92,82%	3 790 837,47	3 678 237,64	97,03%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	12 674 720,38	12 534 624,20	98,89%	11 708 048,84	11 497 080,43	98,20%
1.3 - Performance industrielle	10 503 190,52	10 292 366,49	97,99%	10 096 800,69	10 095 215,65	99,98%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	24 347 473,73	24 201 512,58	99,40%	28 152 661,36	28 081 413,31	99,75%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	28 814 430,07	28 795 787,04	99,94%	10 471 851,60	9 871 075,02	94,26%
1.6 - Tourisme	13 339 355,40	13 304 678,37	99,74%	9 701 934,45	9 477 260,04	97,68%
1.7 - Agriculture	20 364 985,77	20 364 985,77	100,00%	17 336 649,45	17 099 423,04	98,63%
1.8 - Economie culturelle	10 745 927,59	10 733 987,59	99,89%	9 784 418,74	9 766 867,79	99,82%
1.9 - Economie sociale et solidaire	4 071 314,54	4 071 314,54	100,00%	2 993 000,00	2 928 203,51	97,84%
1.10 - Formation professionnelle continue	289 782 900,33	230 612 004,25	79,58%	293 914 359,49	235 376 895,76	80,08%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	22 251 496,67	20 633 522,14	92,73%	18 732 751,30	17 705 574,45	94,52%
Pilier 1. Développement économique - Emploi	439 840 605,96	378 278 297,26	86,00%	416 683 313,39	355 577 246,64	85,34%
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	18 020 483,00	16 070 554,63	89,18%	20 610 922,21	16 316 324,32	79,16%
2.2 - Apprentissage	18 827 352,00	15 193 137,20	80,70%	17 131 370,00	12 604 212,74	73,57%
2.3 - Education	355 863 805,05	351 238 974,34	98,70%	368 660 286,09	363 730 084,24	98,66%
2.4 - Lycées (bâtiments)	2 728 610,95	1 921 419,25	70,42%	2 517 525,34	2 382 612,28	94,64%
2.5 - Enseignement Supérieur	3 676 000,00	2 935 961,64	79,87%	3 370 000,00	3 135 405,05	93,04%
2.6 - Accompagnement des jeunes	10 378 114,90	10 289 859,90	99,15%	12 413 799,16	12 343 640,76	99,43%
2.7 - Vie quotidienne	218 147 910,01	200 636 044,71	91,97%	200 351 328,67	198 497 966,03	99,07%
Pilier 2. Jeunesse	627 642 275,91	598 285 951,67	95,32%	625 055 231,47	609 010 245,42	97,43%
3.2 - Politique contractuelle	3 728 732,01	3 015 383,99	80,87%	4 519 298,13	3 277 149,94	72,51%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	11 389 047,44	11 227 598,05	98,58%	9 348 217,58	8 728 523,64	93,37%
3.4 - Culture	39 661 318,93	39 270 941,75	99,02%	39 068 040,50	38 672 168,08	98,99%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	1 847 518,40	1 841 413,53	99,67%	1 870 000,00	1 639 498,66	87,67%
3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	2 625 812,51	2 622 312,49	99,87%	2 485 533,61	2 456 648,61	98,84%
3.7 - Santé	100 585 256,00	97 058 029,63	96,49%	98 059 070,00	95 998 069,52	97,90%
3.8 - Sport	11 250 527,51	11 114 287,73	98,79%	11 432 521,00	10 693 588,48	93,54%
3.9 - Infrastructures, transports	178 971 747,43	172 692 217,28	96,49%	182 504 437,93	179 814 812,18	98,53%
3.10 - Europe et International	5 896 453,01	5 014 387,19	85,04%	5 445 615,26	4 846 679,10	89,00%
3.11 - Vie associative et Egalité	9 783 563,98	9 558 203,05	97,70%	8 048 570,71	5 984 030,52	74,35%
Pilier 3. Aménagement du territoire	365 739 977,22	353 414 774,69	96,63%	362 781 304,72	352 111 168,73	97,06%
4.1 - Biodiversité et PNR	15 082 182,23	15 073 638,59	99,94%	13 294 580,87	13 244 407,70	99,62%
4.2 - Eau - Littoral	3 688 660,99	3 688 660,99	100,00%	3 736 419,13	3 347 343,20	89,59%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	1 917 652,13	1 917 652,13	100,00%	2 300 000,00	2 102 578,73	91,42%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	5 149 726,38	4 884 763,77	94,85%	6 393 424,17	4 227 842,14	66,13%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	307 952 969,68	306 975 122,68	99,68%	330 370 447,00	328 748 641,98	99,51%
Pilier 4. Transition énergétique et écologique	333 791 191,41	332 539 838,16	99,63%	356 094 871,17	351 670 813,75	98,76%
5.1 - PO AQUITAINE	28 720 536,19	19 220 383,91	66,92%	29 730 380,00	13 133 235,36	44,17%
5.2 - PO LIMOUSIN	6 976 000,00	3 217 285,21	46,12%	7 646 523,00	3 227 813,42	42,21%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	18 688 138,45	823 456,83	4,41%	29 411 350,00	761 976,62	2,59%
Pilier 5. Gestion des fonds européens	54 384 674,64	23 261 125,95	42,77%	66 788 253,00	17 123 025,40	25,64%
6.0 - Modernisation de l'Administration	9 174 574,93	9 069 859,96	98,86%	9 657 242,32	8 989 449,20	93,09%
6.1 - Ressources humaines	135 036 671,89	130 832 639,74	96,89%	136 989 613,00	135 197 665,88	98,69%
6.2 - Élus et Ceser	17 030 247,26	15 595 606,67	91,58%	17 017 806,68	15 182 918,22	89,22%
6.3 - Communication et attractivité	6 156 310,70	5 076 279,47	82,46%	6 517 500,00	3 256 690,04	49,97%
6.4 - Affaires juridiques	3 115 001,00	2 885 764,46	92,64%	3 253 890,40	2 989 419,88	91,87%
6.5 - Moyens généraux	22 788 307,52	20 457 019,10	89,77%	17 905 294,56	14 432 352,62	80,60%
6.6 - Opérations financières	49 250 793,75	42 752 526,91	86,81%	58 383 387,00	49 522 607,46	84,82%
Pilier 6. Administration générale	242 551 907,05	226 669 696,31	93,45%	249 724 733,96	229 571 103,30	91,93%
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 063 950 632,19	1 912 449 684,04	92,66%	2 077 127 707,71	1 915 063 603,24	92,20%
Total hors gestion active de la dette	2 058 950 632,19	1 912 449 684,04	92,88%	2 072 127 707,71	1 915 063 603,24	92,42%
Total hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette	2 007 440 977,55	1 890 012 014,92	94,15%	2 008 720 334,71	1 898 702 554,46	94,52%

LES DEPENSES

Comme mentionné supra, le taux de réalisation global est en très légère diminution : 92,20% contre 92,66% pour 2020. Hors fonds européens et gestion active de la dette, le taux de réalisation progresse et passe de 94,15% à 94,52% en 2021.

Certains secteurs enregistrent des taux de réalisation plus faibles que la moyenne régionale :

- Les fonds européens : tant en investissement qu'en fonctionnement, les taux de réalisation s'expliquent par plusieurs facteurs : des porteurs de projets qui ne déposent pas leurs demandes de paiement car font face encore aux impacts de la crise, des vérifications de service fait de leurs demandes de plus en plus complexes et nécessitant un accompagnement long des services de la Région et de son prestataire, et, des reports de délais de réalisation face aux impacts de la crise (approvisionnement, prix..). Pour autant, la Région a déclaré à la commission européenne les montants attendus afin d'éviter toute perte de crédits (procédure du dégageant d'office).
- La formation professionnelle résultant de plusieurs facteurs :
 - Les parcours sont plus courts que ce qui avait été envisagé pour 49% des entrées 2021 ;
 - Des difficultés de recrutement qui perdurent sur certains lots et notamment dans les secteurs du bâtiment, des métiers de bouche ou du commerce. Ces difficultés ont été amplifiées par la crise en 2020-2021 mais aussi par la reprise économique qui a mis en concurrence emploi et formation ;
 - Du temps et des difficultés pour certains organismes et partenaires à s'approprier les nouveaux dispositifs en lien avec un démarrage tardif en juillet 2020 ;
 - Les difficultés d'effectuer du distanciel sur des formations portant sur les savoirs de base.
- L'orientation et l'apprentissage liés aux éléments suivants :
 - la modification des modalités de versement de l'acompte versé à Cap Métiers ;
 - le décalage des soldes de certains marchés sur 2022 ainsi qu'un nombre de stagiaires moins important que prévu sur le dispositif d'amorce de parcours et d'orientation ;
 - la non réalisation de certaines manifestations / événements liée à la crise sanitaire ;
 - certains décalages dans le versement des soldes aux CFA et de la fin du dispositif des primes aux employeurs d'apprentis.
- La politique contractuelle résultant de trois facteurs :
 - la moindre demande de versement d'acomptes et de soldes des actions menées dans le cadre des contrats de territoires ;

LES DEPENSES

- la mise en œuvre tardive de l'association Ferrocampus ;
 - la non réalisation de certaines opérations sur la ruralité liée à la crise sanitaire.
- La transition énergétique liée au retard dans le démarrage du financement du service public dans le cadre du programme SARE (Service d'Accompagnement de la Rénovation énergétique).

II. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées sont en hausse de 6% par rapport à l'année 2020 (+61,6 M€) et constituent un nouveau record de réalisation pour la Nouvelle-Aquitaine. Cette hausse résulte à la fois des politiques d'interventions, des fonds européens et du remboursement du capital de la dette.

Dépenses d'investissement

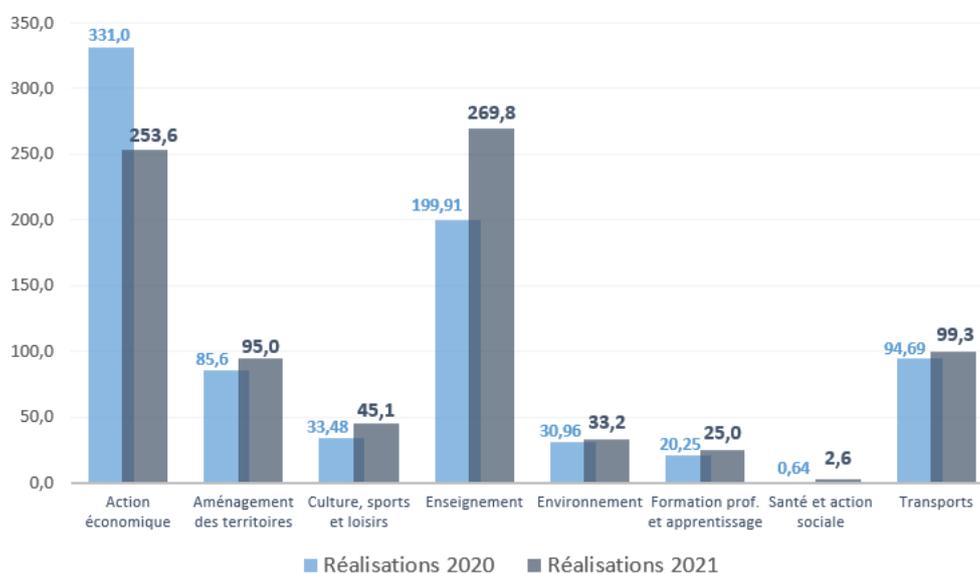
<i>en M€</i>	2020	2021	écart	%
Politiques d'interventions	796,5	823,6	27,1	3%
Fonds européens + actions interrégionales	31,6	40,8	9,2	29%
Charges à caractère général	13,7	12,1	-1,6	-12%
Remboursement du capital de la dette	135,8	162,6	26,9	20%
Total dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette)	977,6	1039,2	61,6	6%
Total dépenses d'investissement (hors fonds européens et gestion active de la dette)	946,1	999,0	52,9	6%

Avec un montant de 823,6 M€, les **dépenses d'interventions** représentent 79,3% des dépenses totales d'investissement. Les principaux domaines d'interventions sont :

- L'enseignement (lycées et enseignement supérieur) : 32,8% ;
- L'action économique : 30,8% ;
- Les transports : 12,1% ;
- L'aménagement du territoire : 11,5%.

LES DEPENSES

Les dépenses d'interventions en investissement
2021/2020



Les dépenses d'action économique s'élèvent à 253,6 M€, en baisse de 77,4 M€ par rapport à 2020 – en raison du poids majeur des plans d'urgence en 2020 – mais en hausse par rapport à 2019 (+17%).

Les dépenses d'enseignement, qui s'élèvent à 270 M€, sont en progression de 70 M€ par rapport à 2020. Cette hausse résulte notamment de la montée en puissance du PPI lycée 2017-2021 (pour mémoire, 1,3 Md€ ont été engagés au titre de ce PPI).

en M€	Total Réalisations 2020	CA 2021				
		Total Prévisions	Total Réalisations	écart vs CA 2020	% écart vs CA 2020	% réalisations 2021
Action économique	331,0	254,6	253,6	-77,4	-23%	100%
Aménagement des territoires	85,6	97,0	95,0	9,4	11%	98%
Culture, sports et loisirs	33,5	50,5	45,1	11,6	35%	89%
Enseignement	199,9	272,2	269,8	69,9	35%	99%
Environnement	31,0	33,2	33,2	2,2	7%	100%
Formation professionnelle et apprentissage	20,3	32,4	25,0	4,8	24%	77%
Santé et action sociale	0,6	2,9	2,6	1,9	302%	89%
Transports	94,7	105,0	99,3	4,7	5%	95%
Politiques d'interventions	796,5	847,7	823,6	27,1	3%	97%

Avec un montant de 12,1 M€, les **charges à caractère général** représentent 1,2% des dépenses totales d'investissement. Elles sont en baisse de 12% (-1,6 M€) en 2021.

Avec un montant de 162,6 M€, **le remboursement du capital de la dette** représente 15,7% des dépenses totales d'investissement.

LES DEPENSES

SECTION D'INVESTISSEMENT Axe	2020			2021		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
1.1 - Economie numérique	6 689 339,97	6 689 339,97	100,00%	6 948 078,93	6 948 078,93	100,00%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	7 457 032,24	7 457 032,24	100,00%	11 885 675,97	10 662 291,22	89,71%
1.3 - Performance industrielle	69 604 651,41	69 604 637,41	100,00%	68 459 761,35	68 459 761,35	100,00%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	42 870 552,35	42 862 712,08	99,98%	46 306 872,88	46 306 843,08	100,00%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	96 424 477,56	96 424 477,56	100,00%	28 942 120,43	28 942 120,43	100,00%
1.6 - Tourisme	19 245 422,48	19 208 255,58	99,81%	15 471 779,63	15 464 287,64	99,95%
1.7 - Agriculture	55 323 013,50	55 323 013,50	100,00%	51 628 525,77	51 628 525,77	100,00%
1.8 - Economie culturelle	10 568 779,36	10 553 590,48	99,86%	11 345 612,06	11 342 622,38	99,97%
1.9 - Economie sociale et solidaire	5 319 335,37	5 319 335,37	100,00%	5 972 617,39	5 972 617,39	100,00%
1.10 - Formation professionnelle continue	1 859 195,10	913 155,31	49,12%	4 491 223,00	2 865 999,01	63,81%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	100 000,00	0,00	0,00%	274 904,28	274 904,28	100,00%
Pilier 1. Développement économique - Emploi	315 461 799,34	314 355 549,50	99,65%	251 727 171,69	248 868 051,48	98,86%
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	390 000,00	308 650,00	79,14%	580 000,00	60 771,99	10,48%
2.2 - Apprentissage	20 559 026,00	12 719 752,12	61,87%	27 218 782,72	21 847 800,34	80,27%
2.3 - Education	61 469 879,68	52 756 041,31	85,82%	48 583 433,75	47 936 323,71	98,67%
2.4 - Lycées (bâtiments)	157 402 801,78	130 226 593,92	82,73%	200 126 067,19	198 473 332,99	99,17%
2.5 - Enseignement Supérieur	10 395 000,00	9 776 246,30	94,05%	14 125 184,37	14 125 184,37	100,00%
2.6 - Accompagnement des jeunes	24 568,00	24 568,00	100,00%	700 000,00	438 899,91	62,70%
2.7 - Vie quotidienne	4 224 121,34	3 534 643,28	83,68%	5 397 724,51	4 758 491,89	88,16%
Pilier 2. Jeunesse	254 465 396,80	209 346 494,93	82,27%	296 731 192,54	287 640 805,20	96,94%
3.2 - Politique contractuelle	12 807 870,14	11 063 064,61	86,38%	16 355 751,83	16 180 901,85	98,93%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	31 171 370,38	30 520 919,04	97,91%	23 492 174,49	23 492 174,49	100,00%
3.4 - Culture	13 924 300,32	13 789 889,76	99,03%	18 832 200,57	17 207 235,02	91,37%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	58 955 375,43	58 955 375,43	100,00%	64 053 348,97	64 053 348,97	100,00%
3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	4 523 581,31	3 188 778,91	70,49%	3 116 275,49	2 007 564,68	64,42%
3.7 - Santé	6 545 519,00	6 291 451,68	96,12%	2 085 587,00	1 849 288,09	88,67%
3.8 - Sport	12 038 286,32	12 021 901,17	99,86%	22 585 850,00	19 066 930,83	84,42%
3.9 - Infrastructures, transports	87 167 924,53	85 959 831,00	98,61%	87 553 995,04	83 053 462,09	94,86%
3.10 - Europe et International	1 165 700,00	705 483,49	60,52%	1 973 641,19	1 447 879,29	73,36%
3.11 - Vie associative et Egalité	669 450,00	637 939,43	95,29%	782 250,00	700 144,33	89,50%
Pilier 3. Aménagement du territoire	228 969 377,43	223 134 634,52	97,45%	240 831 074,58	229 058 929,64	95,11%
4.1 - Biodiversité et PNR	5 368 444,71	5 366 435,94	99,96%	3 766 371,43	3 754 001,30	99,67%
4.2 - Eau - Littoral	7 077 718,20	6 686 796,69	94,48%	6 109 889,47	6 106 394,97	99,94%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	2 610 566,85	2 603 066,85	99,71%	3 119 189,10	3 119 189,10	100,00%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	28 115 376,48	26 726 709,54	95,06%	31 609 888,34	31 528 778,11	99,74%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	8 813 723,23	8 727 423,27	99,02%	17 425 821,96	16 292 879,46	93,50%
Pilier 4. Transition énergétique et écologique	51 985 829,47	50 110 432,29	96,39%	62 031 160,30	60 801 242,94	98,02%
5.1 - PO AQUITAINE	50 059 000,00	21 704 676,56	43,36%	68 865 521,00	31 335 448,58	45,50%
5.2 - PO LIMOUSIN	18 200 000,00	9 749 597,75	53,57%	26 749 627,00	8 917 398,56	33,34%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	30 000,00	15 780,17	52,60%	60 000,00	36 769,67	61,28%
Pilier 5. Gestion des fonds européens	68 289 000,00	31 470 054,48	46,08%	95 675 148,00	40 289 616,81	42,11%
6.0 - Modernisation de l'Administration	6 100 500,00	5 324 657,28	87,28%	6 524 378,07	3 971 003,20	60,86%
6.1 - Ressources humaines	91 000,00	60 307,97	66,27%	85 000,00	72 808,76	85,66%
6.2 - Élus et Ceser	48 500,00	26 302,56	54,23%	101 821,93	92 542,07	90,89%
6.3 - Communication et attractivité	1 121 000,00	968 789,40	86,42%	860 000,00	472 851,88	54,98%
6.5 - Moyens généraux	9 538 146,90	7 029 910,61	73,70%	6 214 467,52	5 301 893,99	85,32%
6.6 - Opérations financières	198 120 000,00	135 774 529,48	68,53%	218 955 400,00	192 643 672,93	87,98%
Pilier 6. Administration générale	215 019 146,90	149 184 497,30	69,38%	232 741 067,52	202 554 772,83	87,03%
TOTAL INVESTISSEMENT	1 134 190 549,94	977 601 663,02	86,19%	1 179 736 814,63	1 069 213 418,90	90,63%
Total hors gestion active de la dette	1 071 850 549,94	977 601 663,02	91,21%	1 123 431 414,63	1 039 213 418,90	92,50%
Total hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette	1 003 591 549,94	946 147 388,71	94,28%	1 027 816 266,63	998 960 571,76	97,19%

LES DEPENSES

Sur la section d'investissement, le taux de réalisation global est en hausse : 90,63% contre 86,19% pour 2020. Hors fonds européens et gestion active de la dette, le taux de réalisation progresse également : 97,19% contre 94,28% en 2020.

Malgré cette hausse du taux de réalisation global, certains secteurs affichent une baisse de celui-ci. Sont notamment concernés les secteurs suivants :

- Les fonds européens : cf partie fonctionnement
- L'orientation : les investissements de Cap Métiers soutenus au titre de 2020 ayant pris du retard (ils seront soldés en 2022), aucune demande n'a été formulée au titre de l'exercice 2021. Par ailleurs, la mise en place de certains outils de promotion a été reportée sur l'exercice 2022.
- L'accompagnement des jeunes : il s'agit du dispositif spécifique d'équipement informatique et numérique mis en place en 2021 dans le cadre de l'aide au rebond pour la jeunesse pour lequel les demandes ont été moins importantes que prévues et les dossiers votés à la commission permanente de novembre 2021 seront mandatés sur l'exercice 2022.
- Le foncier, l'habitat, et la politique de la ville : la crise sanitaire et la modification d'entité de certains bénéficiaires ont ralenti la réalisation de certaines actions.
- Le sport en raison du retard des travaux PPI des CREPS lié à la crise sanitaire.
- La modernisation de l'administration : la moindre réalisation résulte des difficultés d'approvisionnement liées à la crise sanitaire et à des décalages de projets sur 2022 des systèmes d'information.
- La communication liée au décalage sur l'exercice 2022 du déploiement de la signalétique dans les gares, le recensement des gares à équiper ayant pris plus de temps qu'estimé initialement.

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Par délibération n° 2021.1221.SP du 2 juillet 2021, l'Assemblée a délégué au Président du Conseil Régional, pour la durée du mandat, les pouvoirs en matière de gestion des emprunts et des lignes de trésorerie.

En application des dispositions de l'article L.4221-5 du CGCT, le Conseil Régional est informé des actes pris par le Président dans le cadre de cette délégation.

Gestion de la dette

L'encours de la dette de la Région Nouvelle-Aquitaine s'élève à 2 659,5 M€¹ au 31 décembre 2021 dont 32,675 M€ au titre des préfinancements initiaux des Fonds Européens 2014-2020. Compte tenu de la poursuite de l'épidémie de la COVID-19 et d'un effort d'investissement toujours soutenu, la Région a mobilisé 385 M€ de financements en 2021 (-71 M€ par rapport à 2020) tout au long de l'année.

En complément des financements bancaires (245 M€) sécurisés à des conditions très compétitives dans le cadre de consultations en juillet 2020 et septembre 2021, la Région Nouvelle-Aquitaine a réalisé ses premières émissions obligataires depuis la fusion de 2016. Après une émission inaugurale de 40 M€ dans un format hors programme EMTN en mai 2021, la Région a émis trois obligations pour un total de 100 M€ au mois de novembre après la mise en place de son programme EMTN. La mise en place du programme obligataire est une étape importante pour la Région car elle favorise l'accès à une plus grande diversification des sources de financement et à des conditions financières plus compétitives. Par ailleurs, la Région va ajouter une composante finance durable à son programme obligataire en 2022 qui lui permettra d'émettre des obligations vertes, sociales et durables en cohérence avec les ambitions Néo Terra.

Financements mobilisés en 2021 (en millions d'euros)

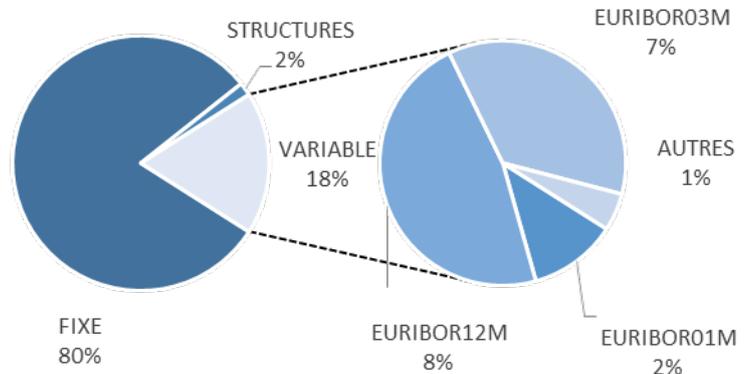
Financement	Date	Montant	Maturité	Conditions financières
Bancaire	Mars	45 M€	20 ans	Fixe 0,86 %
Obligataire	Mai	40 M€	20 ans	Fixe 0,78 %
Bancaire	Octobre	70 M€	20 ans	Fixe 0,76%
Bancaire	Octobre	70 M€	20 ans	Fixe 0,7%
Obligataire	Novembre	50 M€	23 ans	Fixe 0,814 %
Obligataire	Novembre	25 M€	18 ans	Fixe 0,63 %
Obligataire	Novembre	25 M€	12 ans	Fixe 0,439 %
Bancaire	Décembre	10 M€	20 ans	Euribor 3 mois + 0,18%
Bancaire	Décembre	50 M€	20 ans	Euribor 12 mois + 0,35%
Total		385 M€		

¹ Au budget principal

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

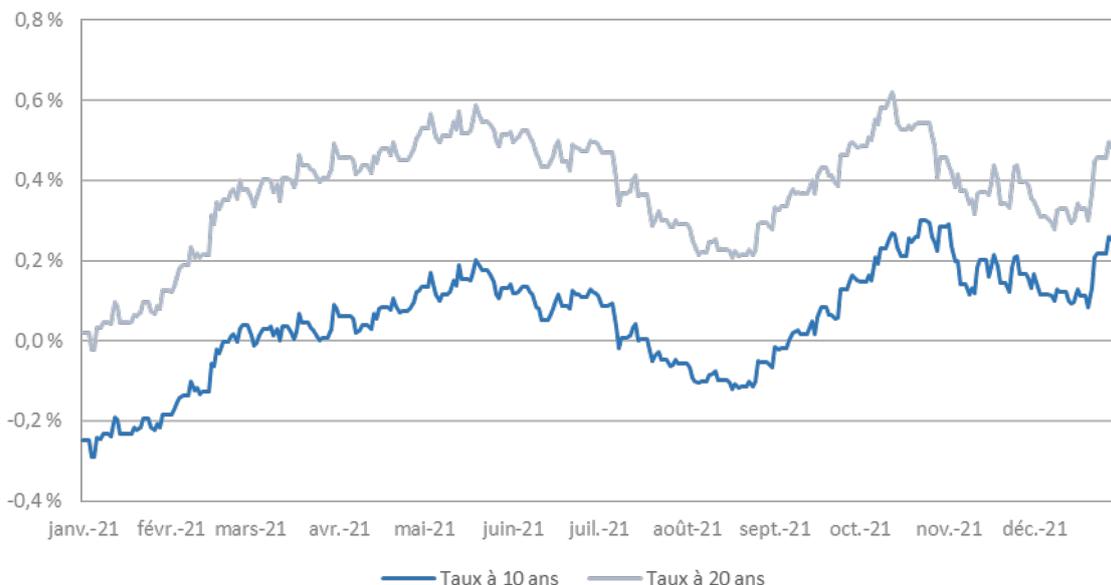
Ainsi le recours à l'emprunt a été de 385 M€ en 2021 pour un montant de remboursement contractuel de la dette de 162,6 M€. Le stock de dette a connu une évolution de +235 M€, soit une augmentation plus faible que celle observée en 2020 (+320 M€).

Malgré un contexte économique dégradé par la COVID-19 et le besoin très fort de liquidités pour financer les différents plans de relance, la Région a obtenu des conditions de financements très favorables tout au long de l'année 2021. En effet, le maintien par la Banque Centrale Européenne d'une politique monétaire très accommodante a permis de maintenir les taux de financement à long-terme en dessous de 1% malgré une hausse progressive tout au long de l'année liée aux premières craintes d'un rebond de l'inflation.



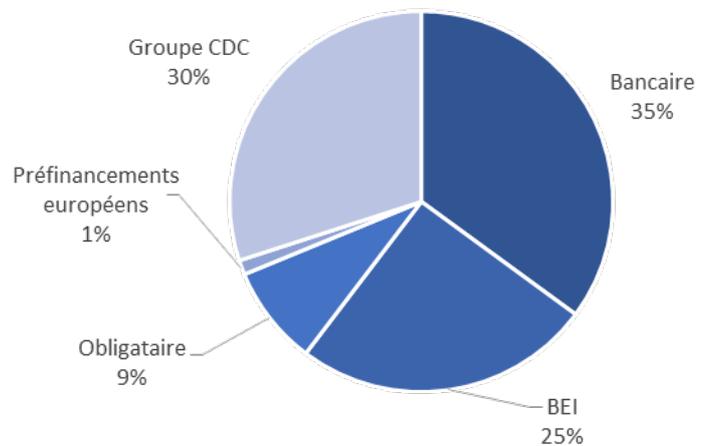
Dans ce contexte, la Région a pu sécuriser le coût de la dette sur un niveau bas à long terme en privilégiant le recours aux taux fixes dans ses consultations. C'est ainsi que la part des financements à taux fixes atteint 80% de l'encours fin 2021 contre 79% au 1^{er} janvier 2021. Cette stratégie a permis de poursuivre la baisse du taux moyen qui atteint 1,51% au 31/12/2021 contre 1,68% au 31/12/2020. La Région n'a procédé à aucun remboursement anticipé au cours de l'exercice 2021.

Evolution des conditions de financement en 2021



LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

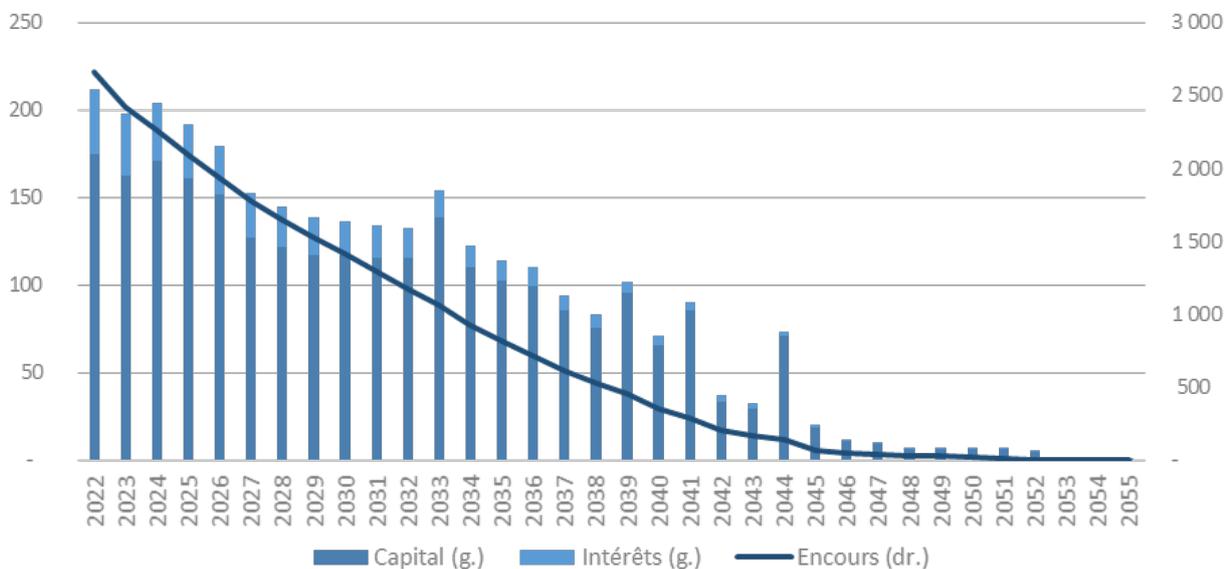
Les banques commerciales demeurent les principales sources de financement de la Région. Elles représentent 65% de l'encours de dette. Néanmoins, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), qui détient 25% de notre encours, constitue aussi un partenaire privilégié de la Région. Son récent positionnement comme banque du climat représente une source de financement potentielle pour la mise en œuvre de la feuille de route NEO TERRA.



On note que la part du Groupe Caisse des Dépôts, constitué de la Caisse des Dépôts et Consignations, de La Banque Postale et de la Caisse Française de Financement Local représente 30% de notre encours de dette, notamment suite au prêt de 70 M€ contractualisé en 2021 avec la Banque Postale.

Au 31 décembre 2021, le profil d'extinction de la dette et les échéances futures d'annuité de la dette (hors financements nouveaux) se présentent comme suit :

Profil d'amortissement de la dette régionale au 31/12/2021 (en millions d'euros)



Le profil d'extinction de la dette est marqué par :

- Des pics en 2022, 2033, 2039, 2041 et 2045 d'une part, liés au remboursement in fine des emprunts obligataires de la Région ;
- un pic en 2025 d'autre part, qui correspond au remboursement in fine des préfinancements européens des programmes opérationnels des Fonds Européens.

La Région tient compte de son profil d'amortissement lors des consultations bancaires et obligataires avec pour objectif de lisser au maximum les échéances. Suite à l'évolution positive des dépenses d'investissement depuis 2019 et l'impact de la crise de la COVID-19, l'encours de

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

la Région a fortement augmenté sur les derniers exercices. Néanmoins, la Région a pu bénéficier de conditions très attractives offertes sur les marchés.

La capacité de désendettement de la dette qui passe de 7,33 années en 2020 à 5,63 années en 2021, reste inférieure à 9 années.

Gestion des lignes de trésorerie

La gestion de la trésorerie est au cœur de la stratégie financière de la Région car elle permet d'assurer à la fois la bonne exécution du budget et de faire le lien avec la stratégie de financement à long terme.

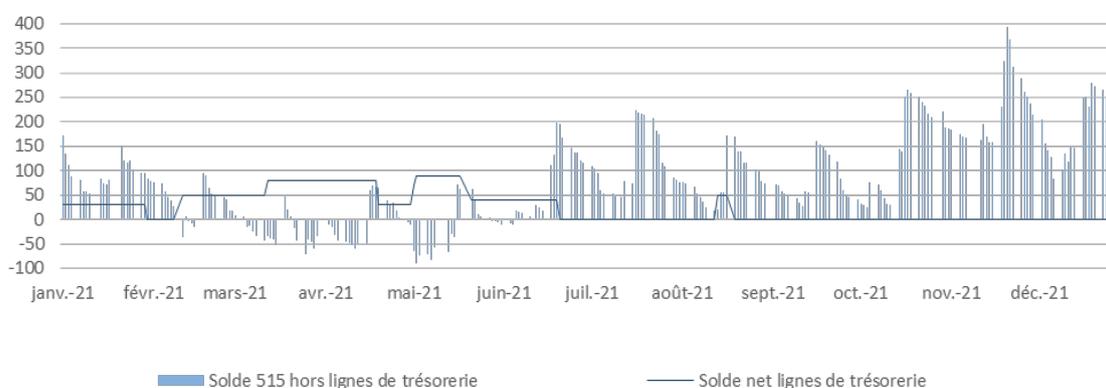
La Région disposait au cours de l'année 2021 de trois lignes de trésorerie pour un total disponible de 250 millions d'euros. Ces lignes ont été renouvelées au cours de l'été 2021 à des conditions financières très attractives. Compte tenu des montants, il a été nécessaire de contractualiser avec plusieurs banques pour atteindre le montant de 250 M€.

Lignes de trésorerie de la Région en 2021

Banque	Montant	Utilisation 2021	Conditions financières
	150 M€	26,9 M€	Fixe 0,29 %
	50 M€		Fixe 0,20 %
	50 M€		Euribor 3M + 0,14 %

L'utilisation moyenne des lignes de trésorerie a été de 26,9 millions d'euros en 2021 (contre 55,2 millions d'euros en 2020) mais avec une cyclicité importante. En particulier, les lignes de trésorerie ont été utilisées à hauteur de 48,4 millions d'euros en moyenne sur les six premiers mois de l'année pour faire face à des besoins de trésorerie plus importants contre 1,5 millions d'euros en moyenne sur les six derniers mois.

Utilisation des lignes de trésorerie en 2021 et solde 515² hors lignes de trésorerie (en millions d'euros)



² Le compte 515 est le compte au Trésor géré par le payeur Régional qui retrace les flux journaliers de trésorerie

LA PLURIANNUALITE

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M71, un bilan de la gestion pluriannuelle doit être présenté à l'occasion du vote du compte administratif. Le détail des données analysées ci-après est consultable dans les annexes C7 et C8 du document comptable.

Analyse du stock au 31 décembre 2021

Ayant pour objectif d'améliorer la visibilité financière de la collectivité à moyen terme, cette analyse du stock des engagements au 31 décembre 2021 distingue deux notions :

- les autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) restant à mandater (affectées et non mandatées),
- les AP et AE disponibles (libres d'emploi), c'est-à-dire ouvertes et non affectées.

Les montants affectés et non mandatés

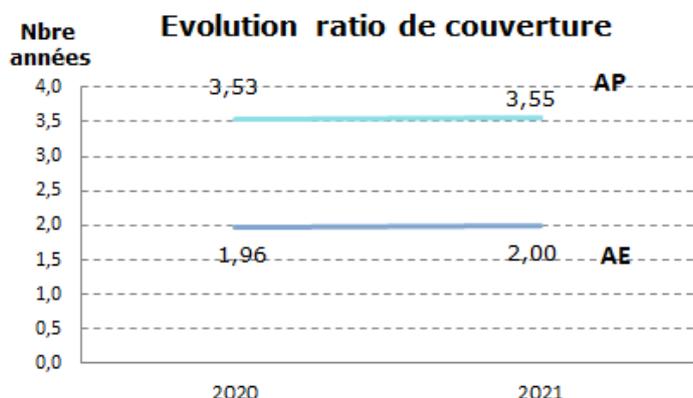
Les montants ci-dessous correspondent aux AP/AE affectées et non mandatées millésimées des exercices antérieurs, cumulés des montants affectés et non mandatés de l'exercice 2021.

	Stock au 01/01/2021	Montants votés dans l'année 2021	Flux affectés dans l'année	Montants affectés annulés (DM)	Stock affecté restant à financer	CP mandatés sur 2021	% CP mandatés sur stock antérieur à 2021	Stock au 31/12/2021
Autorisation de programme	2 967	1 311	1 294	273	3 988	876	41%	3 112
Autorisation d'engagement	2 802	1 708	1 682	271	4 213	1 406	47%	2 807
TOTAL	5 769	3 019	2 976	544	8 201	2 282	45%	5 919

Le stock évolue globalement à la hausse avec +149 M€, soit une hausse de 2,58%. Le stock d'AP enregistre une hausse de 4,89% (+145 M€) et le stock d'AE, se stabilise (+0,14%, soit 4 M€).

La hausse du stock d'AP résulte principalement des transports : maintenance du matériel roulant (rénovation des rames en atelier à mi-vie).

LA PLURIANNUALITE

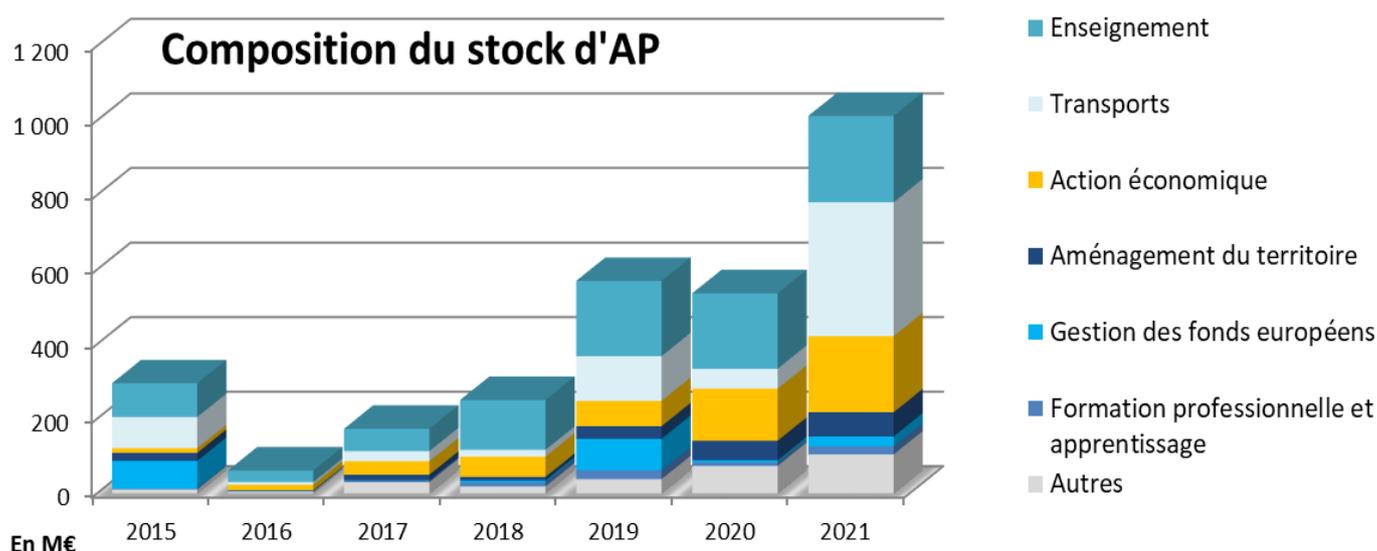


Du rapport entre le stock d'autorisations restant à mandater et les crédits mandatés sur 2021, résulte le ratio de couverture.

Cet indicateur, exprimé en nombre d'années, mesure la capacité de la collectivité à honorer ses engagements pluriannuels.

En 2021, ce ratio est quasiment stable pour les AP comme pour les AE.

Détail des activités et des millésimes composant le stock d'AP

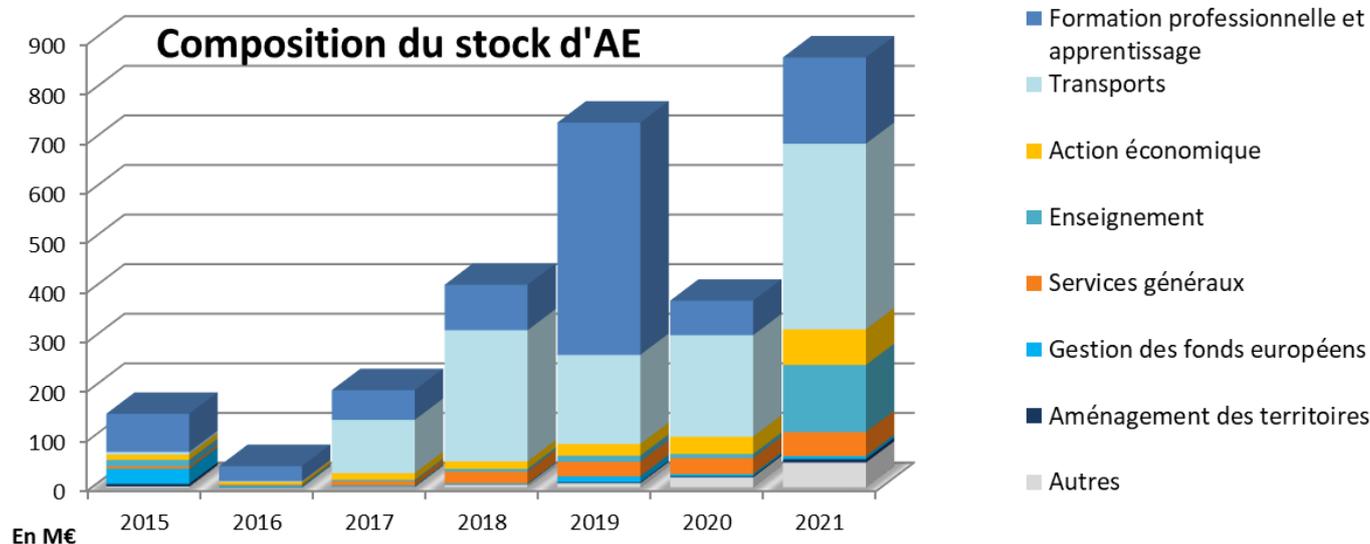


Le stock d'AP est principalement constitué des AP millésimées 2015, 2018, 2019, 2020 et 2021. Pour 2015, cela coïncide avec l'ouverture et l'affectation préventive de crédits à la veille de la fusion des trois anciennes régions. Les AP qui concernent le PPI lycées impactent les exercices 2018 à 2021. Pour 2019, les AP concernent également les transports (impacts de la nouvelle convention TER, certaines dépenses de fonctionnement, en réalité des travaux, ont été désormais imputées en investissement). En 2020, les AP sont liées à l'action économique (filiales, plan d'urgence, plan de relance). En 2021, les AP sont impactées par le transport (maintenance matériel roulant/rénovation des rames).

Trois secteurs sont prépondérants : les transports (maintenance du matériel roulant), l'enseignement (Opérations pluriannuelles structurantes des lycées), et l'action économique (les fonds de capital investissement, le fonds rebond et les plans de relance). Ces trois secteurs représentent 75% du stock total.

LA PLURIANNUALITE

Détail des activités et des millésimes composant le stock d'AE



Le stock d'AE est composé majoritairement des AE millésimées 2018, 2019, 2020 et 2021.

Deux secteurs sont prépondérants : la formation professionnelle, l'apprentissage et les transports représentent 76% du stock total. Leur stock est principalement composé d'AE ouvertes et affectées au titre de marchés pluriannuels (formation, transports interurbains et transports scolaires). En ce qui concerne 2019, des AE ont été ouvertes pour le PACTE.

Conformément aux engagements pris en 2016, un processus d'examen détaillé du stock a été engagé. Ce travail de fond est poursuivi chaque exercice sans remise en cause des engagements pris par la collectivité.

Les montants disponibles ou libres d'emplois

En M€	Montants disponibles au 1er janv. 2021	Flux disponible dans l'année	Montants disponibles au 31 déc. 2021
Autorisation de programme	314	71	382
Autorisation d'engagement	154	30	184
TOTAL	468	101	569

Les AP et AE votées en 2021 non affectées, et maintenues ouvertes au-delà de la clôture de l'exercice s'élèvent à 101 M€.

Elles correspondent aux AP et AE des PO et des CPER.

LE BILAN ET LA SITUATION PATRIMONIALE (BUDGET PRINCIPAL)

Le bilan présente la situation patrimoniale de la Région. Il est composé de deux parties, l'actif et le passif.

A l'actif, on trouve les emplois, c'est-à-dire les biens et valeurs appartenant à la Région. Le passif comprend les ressources c'est-à-dire les moyens dont dispose la Région pour financer ses emplois.

La situation patrimoniale de la collectivité est présentée dans la première partie du compte de gestion tenu par le comptable public.

Le total du bilan fin 2021 s'élève à 9 720.771 milliards d'euros.

ACTIF NET (*) (M€)		PASSIF (M€)	
Immobilisations incorporelles	3 557,738	Dotations, fonds globalisés d'investissement, subventions	1 837,087
Immobilisations corporelles	5 289,223	Réserves	8 266,000
Immobilisations financières	351,009	Neutralisations des amortissements et différences sur réalisations d'immobilisations	-3 804,725
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 197,970	Report à nouveau	147,044
		Résultat de l'exercice	406,476
		Droits de l'affectant, du remettant, du concédant, de l'affermant	88,385
		TOTAL FONDS PROPRES	6 940,267
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5,060
Créances	76,432	Dettes financières à long terme	2 668,985
Opérations pour compte de tiers	225,781	Opérations pour compte de tiers	45,918
Disponibilités	217,156	Autres dettes, fournisseurs	152,620
Autres actifs circulants	0,242	TOTAL DETTES	2 867,524
TOTAL ACTIF CIRCULANT	519,611	COMPTES DE REGULARISATIONS	-92,080
COMPTES DE REGULARISATIONS	3,190	TOTAL PASSIF	9 720,771
TOTAL ACTIF NET	9 720,771		

(*) déduction faite des amortissements

LE BILAN ET LA SITUATION PATRIMONIALE (BUDGET PRINCIPAL)

ANALYSE DE L'ACTIF

Avec **9 197,970 M€**, les immobilisations sont prédominantes dans la composition de l'actif de la Région.

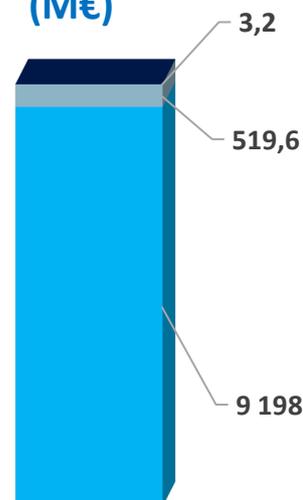
L'actif immobilisé comprend :

- ✓ les immobilisations incorporelles (3 557,738 M€), qui sont essentiellement composées de subventions d'équipement versées (3 537,258 M€) ;
- ✓ les immobilisations corporelles (5 289,223 M€) constituées du patrimoine immobilier (terrains et bâtiments), des équipements, du mobilier, des matériels techniques et des véhicules ;
- ✓ les immobilisations financières qui totalisent 351,009 M€ et comportent notamment les prises de participations et les titres immobilisés détenus par la Région ainsi que les avances consenties par la collectivité.

L'actif circulant (519,611 M€) est constitué essentiellement des créances à court terme (76,432 M€), des disponibles sur le compte au trésor (217,156 M€) ainsi que des opérations pour compte de tiers (225,781 M€).

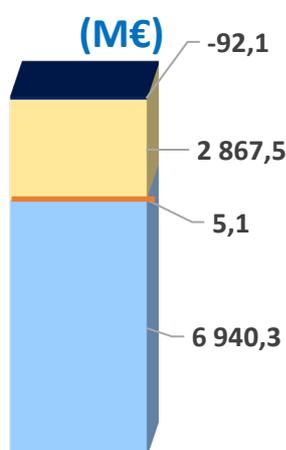
Les comptes de régularisations (3,190 M€) concernent essentiellement les indemnités de renégociation de la dette.

L'ACTIF DE LA REGION (M€)



- COMPTES DE REGULARISATIONS
- ACTIF CIRCULANT
- ACTIF IMMOBILISE

LE PASSIF DE LA REGION (M€)



- COMPTES DE REGULARISATIONS
- DETTES
- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- FONDS PROPRES

ANALYSE DU PASSIF

Avec **6 940,267 M€**, les fonds propres, qui constituent les ressources non empruntées de la collectivité, représentent la majeure partie du passif de la Région.

Les fonds propres sont principalement constitués :

- ✓ des réserves, c'est-à-dire du cumul des résultats annuels affectés à l'investissement (8 266 M€) ;
- ✓ des subventions et autres recettes propres d'investissement (FCTVA, Fonds européens, DRES, fonds de concours reçus) pour un montant de 1 837,087 M€
- ✓ de la neutralisation des amortissements et des différences sur réalisations d'immobilisations qui viennent en diminution (-3 804,725 M€).

Les dettes s'élèvent à **2 867,524 M€**. Elles comprennent les dettes financières à long terme, les opérations pour compte de tiers et les dettes à court terme.

LES BUDGETS ANNEXES

Le budget général de la Région Nouvelle-Aquitaine est composé d'un budget principal et de quatre budgets annexes, à savoir :

I. Budget annexe « CINEMA »

Le budget annexe du service public administratif « cinéma » est voté par nature dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M71.

Pour l'exercice 2021, les dépenses s'établissent à **0,150 M€** et les recettes à **0,100 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement		30 000,00	30 000,00		70 918,00	70 918,00
Fonctionnement	48 752,64	70 918,00	119 670,64		30 000,00	30 000,00
Total réalisations	48 752,64	100 918,00	149 670,64	0,00	100 918,00	100 918,00

Le résultat global de clôture présente un excédent comptable de **0,133 M€** se décomposant en un solde négatif d'investissement de 0,051 M€ et un excédent de fonctionnement de 0,184 M€.

Dans le cadre des travaux d'ajustement de l'inventaire tenu par l'ordonnateur et de l'actif tenu par le comptable, l'exercice 2021 intègre dans le compte de gestion une régularisation par opération d'ordre non budgétaire d'un montant de 250 000 € (Débit compte 1312 - Crédit compte 110) conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M71.

Cette régularisation se traduit par un transfert de résultats de + 250 000 € en fonctionnement et - 250 000 € en investissement. En conséquence, l'affectation du résultat 2021 sera réalisée en intégrant cette opération d'ordre non budgétaire.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat comptable 2021	Résultat comptable N-1	Résultat comptable	opération d'ordre non budgétaire	Résultat global de clôture
Investissement	30 000,00	70 918,00	40 918,00	158 119,59	199 037,59	-250 000,00	-50 962,41
dont c/1068							
Fonctionnement	119 670,64	30 000,00	-89 670,64	23 399,53	-66 271,11	250 000,00	183 728,89
Total réalisations	149 670,64	100 918,00	-48 752,64	181 519,12	132 766,48	0,00	132 766,48

II. Budget annexe « FONDS EUROPEENS »

La régie « fonds régional européen » est une régie à autonomie financière créée le 1^{er} janvier 2013 dont l'objectif principal est de gérer l'ensemble des programmes européens de la période 2014/2020 (FEDER / FSE / FEADER / FEAMP). Le budget annexe qui s'y rattache est voté par fonction dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M71.

LES BUDGETS ANNEXES

Pour l'exercice 2021, les dépenses s'établissent à **312,22 M€** et les recettes à **311,83 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement	85 886 476,07	100 708 512,16	186 594 988,23	88 789 556,70	101 850 364,55	190 639 921,25
Fonctionnement	23 772 114,98	101 850 364,55	125 622 479,53	20 481 057,47	100 708 512,16	121 189 569,63
Total réalisations	109 658 591,05	202 558 876,71	312 217 467,76	109 270 614,17	202 558 876,71	311 829 490,88

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **46,14 M€** se décomposant en un solde d'investissement de 51,12 M€ et un solde négatif de fonctionnement de 4,98 M€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2021	Résultat N-1	Résultat ou solde
Investissement	186 594 988,23	190 639 921,25	4 044 933,02	47 075 755,87	51 120 688,89
dont c/1068					
Fonctionnement	125 622 479,53	121 189 569,63	-4 432 909,90	-547 951,77	-4 980 861,67
Total réalisations	312 217 467,76	311 829 490,88	-387 976,88	46 527 804,10	46 139 827,22

III. Budget annexe « AGENCE REGIONALE DE L'INNOVATION »

Le budget annexe du service public administratif « Agence Régionale de l'Innovation » est voté par fonction dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M71.

Pour l'exercice 2021, les dépenses s'établissent à **0,181 M€** et les recettes à **0,161 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement		86 195,42	86 195,42	4 054,00	86 195,42	90 249,42
Fonctionnement	23 278,68	71 195,42	94 474,10		71 195,42	71 195,42
Total réalisations	23 278,68	157 390,84	180 669,52	4 054,00	157 390,84	161 444,84

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **0,960 M€** se décomposant en un solde d'investissement positif de 0,825 M€ et un excédent de fonctionnement de 0,135 M€.

LES BUDGETS ANNEXES

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2021	Résultat N-1	Résultat ou solde
Investissement	86 195,42	90 249,42	4 054,00	821 320,95	825 374,95
dont c/1068					
Fonctionnement	94 474,10	71 195,42	-23 278,68	158 394,87	135 116,19
Total réalisations	180 669,52	161 444,84	-19 224,68	979 715,82	960 491,14

IV. Budget annexe « PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE »

Le budget annexe du service public industriel et commercial de « Production d'énergie photovoltaïque » est voté par nature dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M4. Ce budget est assujéti de plein droit à la TVA.

Pour l'exercice 2021, les dépenses s'établissent à **0,182 M€** et les recettes à **0,304 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement	74 212,17		74 212,17		78 937,00	78 937,00
Fonctionnement	29 237,66	78 937,00	108 174,66	225 500,98		225 500,98
Total réalisations	103 449,83	78 937,00	182 386,83	225 500,98	78 937,00	304 437,98

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **0,205 M€** se décomposant en un solde d'investissement positif de 0,083 M€ et un excédent de fonctionnement de 0,122 M€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2021	Résultat N-1	Résultat ou solde
Investissement	74 212,17	78 937,00	4 724,83	77 974,89	82 699,72
dont c/1068					
Fonctionnement	108 174,66	225 500,98	117 326,32	4 707,39	122 033,71
Total réalisations	182 386,83	304 437,98	122 051,15	82 682,28	204 733,43

LES RATIOS

Les données synthétiques sur la situation de la Région comme le prévoit les articles L4313-2 et R4313-1 du C.G.C.T.

Pour le calcul des ratios, la population prise en compte est celle référencée dans le décret annuel authentifiant les chiffres des populations, soit respectivement :

- En 2020 : 6 117 956 habitants (populations légales 2018 authentifiées par le décret n° 2020-1706 du 24 décembre 2020);
- En 2021 : 6 148 663 habitants (populations légales 2019 authentifiées par le décret n°2021-1946 du 31 décembre 2021).

RATIOS DE NIVEAU	2020	2021
Ratio 1 : Dépenses réelles de fonctionnement / Habitant	315,72 €	315,03 €
Ratio 2 : Produit des Impositions directes / Habitant *	138,17 €	25,14 €
Ratio 3 : Recettes Réelles de Fonctionnement / Habitant	369,80 €	391,89 €
Ratio 4 : Dépenses d'Equipement Brut / Habitant	35,98 €	48,07 €
Ratio 5 : Encours de la Dette / Habitant	396,28 €	432,53 €
Ratio 6 : Dotation Globale de Fonctionnement/ Habitant	sans objet	sans objet

* Le produit des impositions directes comptabilise les impôts locaux inscrits au compte 731. L'importante diminution de ce ratio est la conséquence de la substitution de la part régionale de la CVAE (comptabilisée au compte 73112) par une fraction du produit de TVA (comptabilisée au compte 7331).

RATIOS DE STRUCTURE	2020	2021
Ratio 7 : Dépenses de Personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	18,9%	20,1%
Ratio 9 : Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	91,4%	86,7%
Ratio 10 : Dépenses d'équipement Brut / Recettes réelles de fonctionnement	9,7%	12,0%
Ratio 11 : Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	107,2%	110,4%

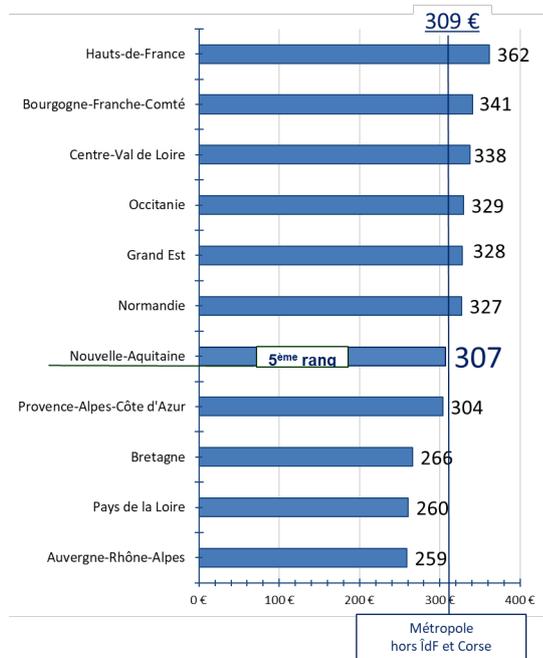
LES COMPARAISONS REGIONALES

Source : DGCL « les Finances 2020 des régions » - données DGFIP INSEE (population totale en 2020 – année de référence 2017)

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

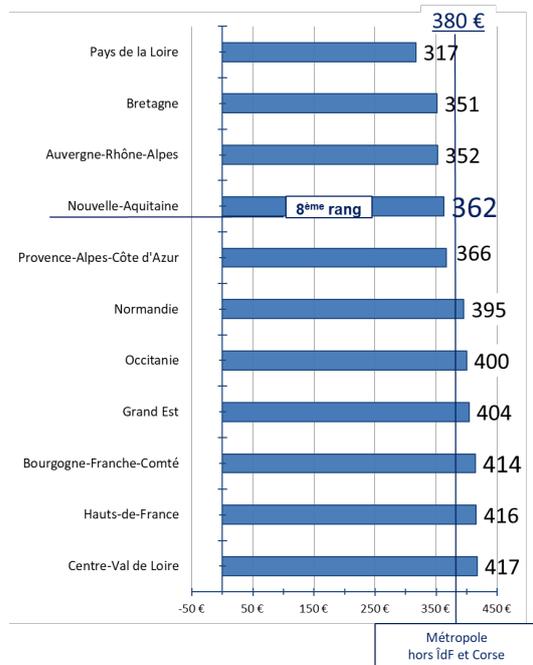
(Hors travaux en régie)/habitant

Ratio 1



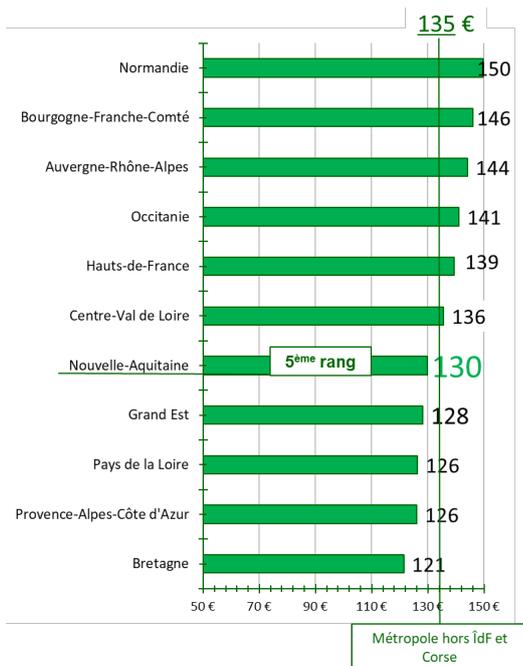
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT/habitant

Ratio 3



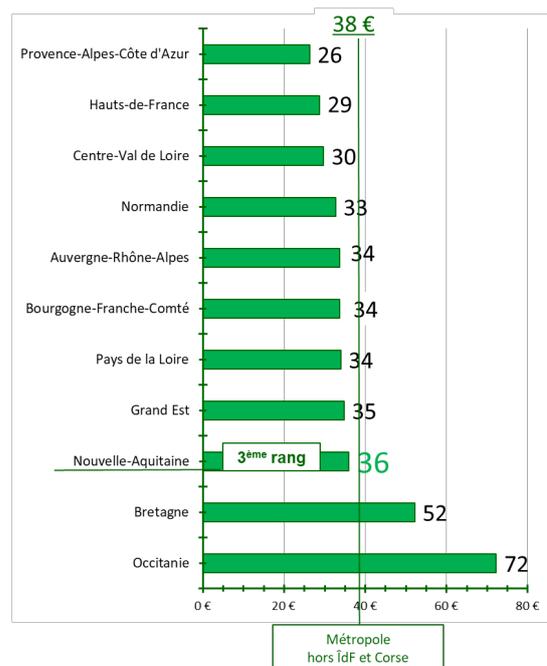
PRODUIT DES IMPOTS LOCAUX(*)/habitant

Ratio 2 bis



DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT(*)/habitant

Ratio 4



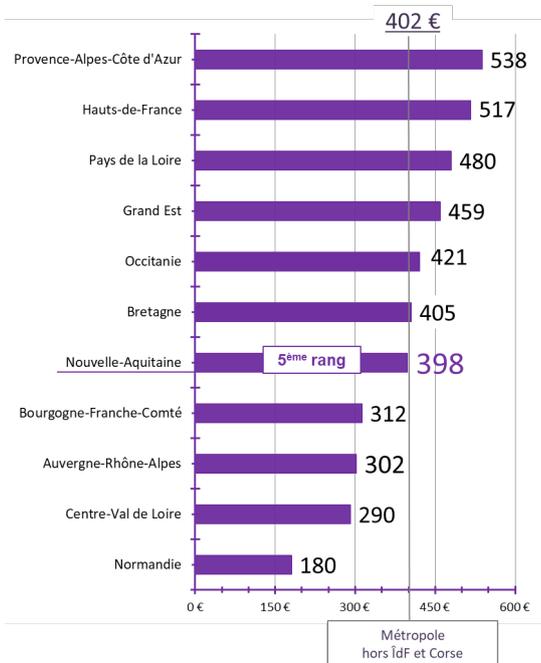
(*) Les impôts locaux correspondent aux produits inscrits dans les comptes 731 (Attributions de compensation CVAE, IFER, FNGIR, Autres impôts locaux ou assimilés perçus par les régions).

(*) Pour le calcul de ce ratio, la D.G.C.L. exclut le compte 204 (subventions). Les dépenses d'équipement brut regroupent les comptes 20 (hors subventions), 21 et 23 (respectivement immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles, immobilisations en cours).

LES COMPARAISONS REGIONALES

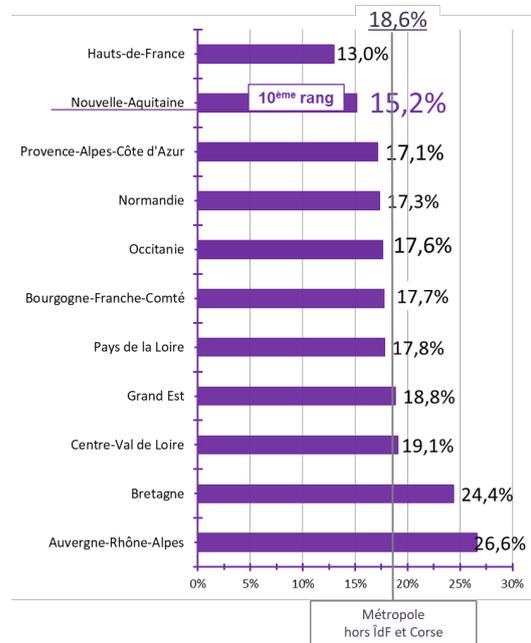
ENCOURS DE LA DETTE/habitant

Ratio 5



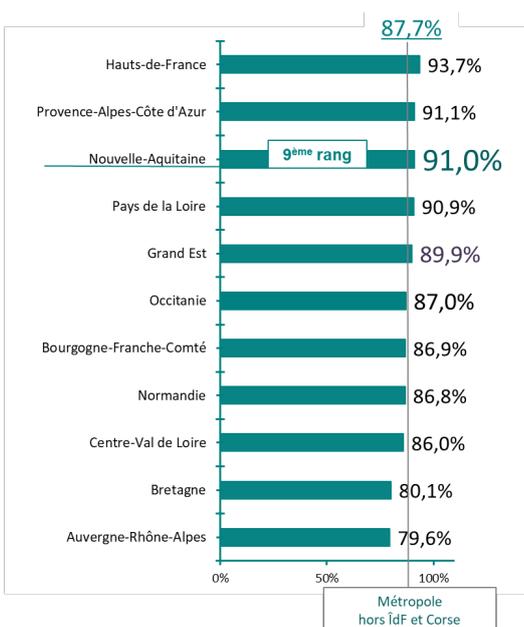
EPARGNE BRUTE/RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Taux d'épargne brute



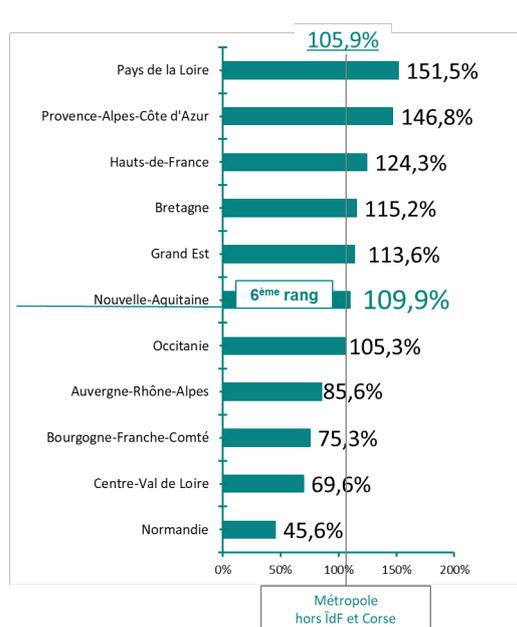
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors Travaux en régie) ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL/RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ratio 9



ENCOURS DE LA DETTE/ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ratio 11



LA FICHE DE SYNTHÈSE

Après une dégradation assez marquée des ratios financiers en 2020, consécutive à la mise en œuvre des plans d'urgence et de relance, l'exercice 2021 se caractérise par un rétablissement significatif des équilibres financiers.

Les dépenses globales de la Région Nouvelle-Aquitaine affichent une augmentation de 2,2% par rapport à l'exercice précédent. Elles s'élèvent à 2 954 M€ dont 1 915 M€ au titre de la section en fonctionnement et 1 039 M€ au titre de la section d'investissement.

En contrepartie, les recettes totales hors emprunt, avec un montant de 2 612 M€ (2 388 M€ au titre de la section de fonctionnement et 224 M€ au titre de l'investissement), enregistrent une augmentation de 6,8%.

Les recettes de fonctionnement progressent de 6,4%, soit +144 M€. Les dépenses de fonctionnement ont stables (+0,1%), l'épargne brute connaît, par conséquent, une nette amélioration (+43%) Elle s'établit pour 2021 à 473 M€.

L'épargne nette, destinée à l'autofinancement des investissements, s'est également fortement améliorée (+59%).

En investissement, les dépenses (hors gestion active de la dette et annuité de dette) s'établissent à près de 877 M€, en hausse de 4,1%. Les dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette et annuité de dette) représentent 31,8%¹ des dépenses totales.

L'investissement régional s'est accru ce qui a nécessité un recours à l'emprunt de 385 M€ en 2021. L'encours global de dette a augmenté de 235 M€ sur l'exercice pour atteindre 2,66 Mds€ et la capacité de désendettement s'établit à 5,6 ans, en baisse par rapport à 2020 (7,3 ans).

Le résultat de clôture s'établit à 202,5 M€.

La Région a stabilisé en 2021 ses dépenses de fonctionnement et augmenté son niveau d'investissement.

Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement conjuguée à la hausse des recettes ont permis d'améliorer les ratios financiers.

¹ 35,2% pour l'ensemble de la section d'investissement, remboursement du capital compris

Autorisation de programme - constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements.

Autorisation d'engagement - constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des dépenses de fonctionnement.

Encours de dette ou capital restant dû - La somme globale des crédits en cours, mesurée à un instant précis. Cette somme correspond donc au montant total des emprunts restant à rembourser.

Épargne brute - différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Cet excédent, appelé aussi autofinancement brut, finance la section d'investissement et doit couvrir a minima le remboursement du capital de la dette.

Épargne nette - mesure l'épargne disponible pour financer les dépenses d'investissement. Ce ratio s'obtient en déduisant les remboursements de la dette de l'épargne brute.

Fonds de roulement - le fonds de roulement de clôture correspond au cumul des excédents ou des déficits antérieurs, corrigés du résultat de l'exercice. Il permet de vérifier l'équilibre de la structure financière en couvrant le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Section de fonctionnement - retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes inhérentes aux interventions et au fonctionnement de la Région (gestion courante et régulière).

Section d'investissement - retrace les opérations modifiant de façon durable la valeur du patrimoine, soit de la Région, soit de tiers. Ces opérations concernent notamment les biens mobiliers, immobiliers, détenus par la Région (travaux dans les lycées...), ses créances et ses dettes (remboursement en capital de la dette, souscription d'emprunts...) ou des recettes destinées au financement des dépenses d'investissement (les subventions d'équipement).

SIGLES ET ACRONYMES

AE : Autorisation d'engagement

AP : Autorisation de programme

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

DCRTP : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle

DGD : Dotation Générale de Décentralisation

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

DRES : Dotation Régionale d'Équipement Scolaire

FCTVA : Fonds de Compensation pour la TVA

FEDER : Fonds européen de développement régional

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

FSE : Fonds Social Européen

FPSPP : Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels

IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau

IRA : indemnités de remboursements anticipés

TICPE : Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques



14 rue François-de-Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
T. 05 57 57 80 00 - F. 05 56 51 86 95